

# Restituer votre équipement de location



# Restituer votre équipement de location

## Introduction

TIP estime qu'il est fondamental que vous compreniez parfaitement ce que représente l'Usure normale lors de l'utilisation de l'équipement obtenu auprès de TIP Trailer Services. Les contrats de Location court terme et long terme stipulent en principe que lorsque l'équipement est restitué, il doit être conforme aux exigences réglementaires, en état de marche et exempt de tout dommage ou détérioration excessive. Cette condition peut donner lieu à des questions sur ce qui est précisément raisonnable et 'normal' en ce qui concerne une détérioration qui se produit dans des conditions normales d'utilisation quotidienne.

Afin de s'accorder sur ce qui est ou non acceptable en termes d'usure normale, nous avons rédigé les directives suivantes. Elles reposent sur les normes communes dans l'ensemble de l'Europe concernant la restitution des véhicules poids lourds commerciaux après une période de location à court ou long terme. Des photographies sont présentées afin d'illustrer les exemples typiques de ce qui peut arriver lors de l'utilisation de l'équipement, en vue de distinguer précisément l'usure normale de ce qui est inacceptable. Nous n'intégrons pas les dommages secondaires à des évènements spécifiques, tels qu'une collision, un déplacement de la charge ou un mauvais chargement du matériel.

Tout en admettant évidemment que l'utilisation normale provoque une détérioration, ces directives ont pour but de simplifier la procédure de restitution de l'équipement et de permettre à toutes les parties de comprendre qui est responsable de quoi.



# Restituer votre équipement de location

## Sommaire

### Restituer votre équipement en location

⇒ [Introduction](#)

### Définition de l'usure normale et des dommages

⇒ [Généralités](#)

⇒ [Inspections et conditions de restitution des remorques](#)

### Responsabilités du client

⇒ [Contrôles de sécurité quotidiens de la remorque](#)

### Dommages acceptables /inacceptables

⇒ [Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons](#)  
- [Stratifié de fibres de verre](#)  
- [Angles](#)

⇒ [Panneaux intérieurs latéraux des fourgons](#)

⇒ [Remorques à rideau coulissant](#)

⇒ [Portes arrières, portillons et structures](#)

⇒ [Ridelles de savoyarde et superstructure](#)

⇒ [Carrosserie du groupe frigorifique et portes](#)

⇒ [Toit aluminium standard](#)  
- [Politique de réparation du toit aluminium](#)

⇒ [Toit Edscha /ouvrant /rehausstable](#)

⇒ [Planchers](#)

⇒ [Châssis, suspensions et freins](#)

⇒ [Pneus](#)



# Définition de l'usure normale et des dommages

## Généralités

1/2

- Ce document présente de nombreux problèmes et réparations habituels, mais n'a pas pour but d'être une liste complète ou exhaustive de toutes les éventualités.
- Cependant, les «dommages» acceptables sur une nouvelle remorque restituée après une location à long terme ou à court terme seront examinés en tenant compte de l'ancienneté de la remorque, de la durée de location et de l'usure normale inhérente acceptée.
- Le niveau de qualité des réparations sur les remorques plus anciennes, et en particulier celles dont la garantie carrosserie a expiré, peut être réajusté si nous estimons que cette mesure ne nuira pas à notre activité commerciale future.
- Les réparations existantes sur les remorques pourront être "adoptées", c'est-à-dire que si nous les avons déjà acceptées et ne les avons pas déclarées «critiques pour la sécurité», elles n'auront pas à être reprises. Nous "adopterons" les réparations existantes, mais les nouvelles réparations devront respecter notre niveau de qualité.
- Si nous l'acceptons expressément, nos remorques pourront être réparées selon les spécifications du client jusqu'à la restitution de l'équipement loué, moment auquel la remorque sera, si nécessaire, ramenée à notre niveau de qualité des réparations. Les coûts de réintervention sur les réparations seront considérés comme liés à des dommages.
- Toute réparation d'un niveau de qualité inférieur réalisée par un client ou son agent sera considérée comme un dommage et sera ramenée à un niveau acceptable aux frais du client.
- Toute réparation provisoire (une «réparation rapide» visant à remettre la remorque en circulation) effectuée par nous-mêmes ou l'un de nos agents sera ramenée à notre niveau de qualité le plus tôt possible, et le coût des réparations provisoires et définitives sera à la charge du client.
- De nombreuses réparations effectuées sur les remorques sont consécutives à une collision ou à une autre mauvaise utilisation du matériel. Ce type de dommages est considéré comme dû au client et TIP Trailer Services réper-cutera les frais liés à ces dommages sur le client. Parmi les exemples figurent les panneaux latéraux troués, les planchers en contreplaqué cassés, les pneus éclatés, les pneus crevés, etc.



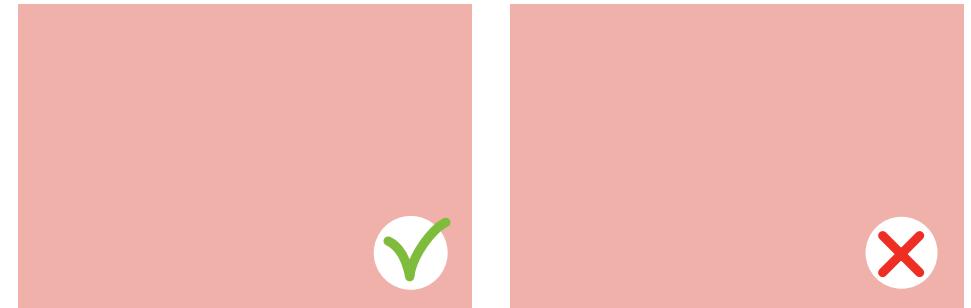
# Définition de l'usure normale et des dommages

## Généralités

- Parfois, l'unité est mal **entretenu** pendant la location, ou elle est utilisée dans des conditions ou pour un usage pour lesquels elle n'est pas adaptée, ce qui provoque des dommages ou une usure excessifs. Les coûts liés à ces situations sont également considérés comme des dommage dus au client, et c'est donc lui qui en aura la charge.
- Certaines pièces des remorques s'usent lors d'un usage normal. Le changement de ces pièces à la suite de cet **usage normal** est appelé usure normale. Parmi les exemples figurent l'usure des bandes de roulement des pneus, l'usure de la garniture des freins, des roulements des portes, des amortisseurs, etc.
- Il n'est pas permis au client de **modifier** les remorques sans l'accord écrit exprès de notre Direction Régionale des Opérations (Regional Operations Management).
- Certaines autres réparations sont nécessaires à la suite d'une **panne du matériel ou d'une pièce**. Ces questions de garantie et de matériel (si la réclamation est acceptée par le fabricant) ne relèvent pas de la responsabilité du client et nous n'attendons pas du client qu'il les prenne en charge.

## Légende

Tout au long de ce document, nous présentons différentes images de remorques endommagées. Ces images sont des exemples destinés à apporter des précisions sur certains types de dommages. Sur l'image, vous verrez soit une marque verte pour les dommages acceptables, soit une croix rouge pour les dommages inacceptables.



# Définition de l'usure normale et des dommages

## Inspections et conditions de restitution des remorques

1/1

- Il relève de la **responsabilité du client** de s'assurer que l'état de la remorque, constaté lors d'inspections à la sortie et à la restitution, lui convient. La personne chargée par le client de prendre le véhicule, qu'il soit directement employé par le client ou via une agence ou tout autre tiers, sera considérée comme étant le représentant désigné par le client habilité à avaliser les conditions d'inspection.
- Les dommages constatés lors de l'**inspection de restitution** qui n'ont pas été constatés lors de l'**inspection de sortie** seront considérés comme étant **sous la responsabilité du client**. Le client ne sera pas tenu responsable des dommages constatés lors de l'inspection de sortie.
- Si une remorque est restituée avec des **autocollants ajoutés** pendant la location sans notre accord, le client sera chargé de les retirer ou ils seront retirés à ses frais.
- Lorsque les débris ne peuvent pas être identifiés comme sans danger (tel que définis dans la Politique de l'environnement, santé et sécurité de l'entreprise), le **nettoyage intérieur** sera effectué par des sociétés spécialisées, dans le cas contraire, ils seront enlevés par simple balayage. Ces mesures seront prises aux frais du client.
- Tous les **documents pertinents** doivent être restitués, par exemple les documents MOT, la carte grise, plaques d'immatriculation, etc. Dans le cas où les documents pertinents ne seraient pas restitués, nous nous réservons le droit de continuer à considérer la remorque comme louée par le client qui l'a restituée.
- Des ampoules et des capuchons de feu** seront fournis lors de la location d'une remorque, sauf demande spécifique du client. Pendant la période de location, le Client est chargé de remplacer les ampoules grillées et/ou les capuchons de feu endommagés ou manquants. A la fin de la location, le client doit restituer les ampoules et capuchons de feu du même type et dans le même état. Le non-respect de ces termes sera considéré comme un dommage et les éléments manquant ou endommagés seront remplacés aux frais du client.
- Le client doit s'assurer que toutes les **sangles** sont correctement fixées pendant l'utilisation.
- Parmi les exemples de **dommages dus au client** figurent les entailles, les trous, la non-restitution des équipements en option, l'utilisation abusive.



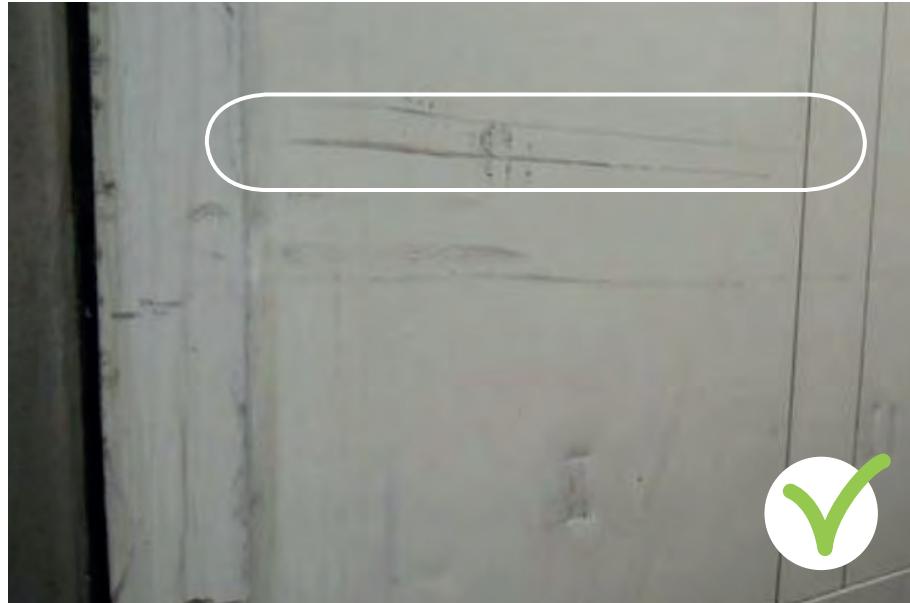
# Dommages acceptables / inacceptables

## Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons

- Parmi les exemples de dommages dus au Client figurent les mauvaises réparations, les trous ou les fissures dans les panneaux consécutifs à un choc externe ou autres dommages intérieurs ou extérieurs provoqués par des chariots élévateurs, un chargement mal fixé, des arbres, des poteaux, des quais de chargement ou autres obstacles. Il serait inacceptable de voir un panneau Ferroplast entaillé avec la surface extérieure percée, exposant ainsi l'isolation à l'eau et à la contamination.
- Parmi les exemples d'usure normale sur les panneaux des fourgons figurent les éraflures qui peuvent être retirées par un nettoyage et qui n'ont pas percé le panneau externe, que celui-ci soit Ferroplast, en aluminium ou en stratifié de fibres de verre.



## Dommages acceptables / inacceptables Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons



Ce panneau Ferroplast peut être nettoyé ou poli.



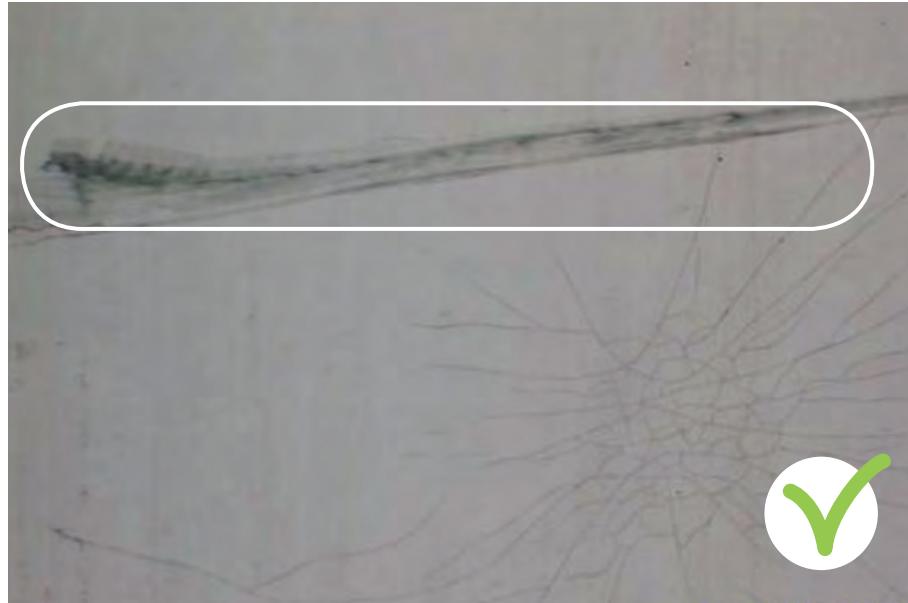
Panneau Ferroplast entaillé avec la surface extérieure percée, exposant ainsi l'isolation à l'eau et à la contamination.



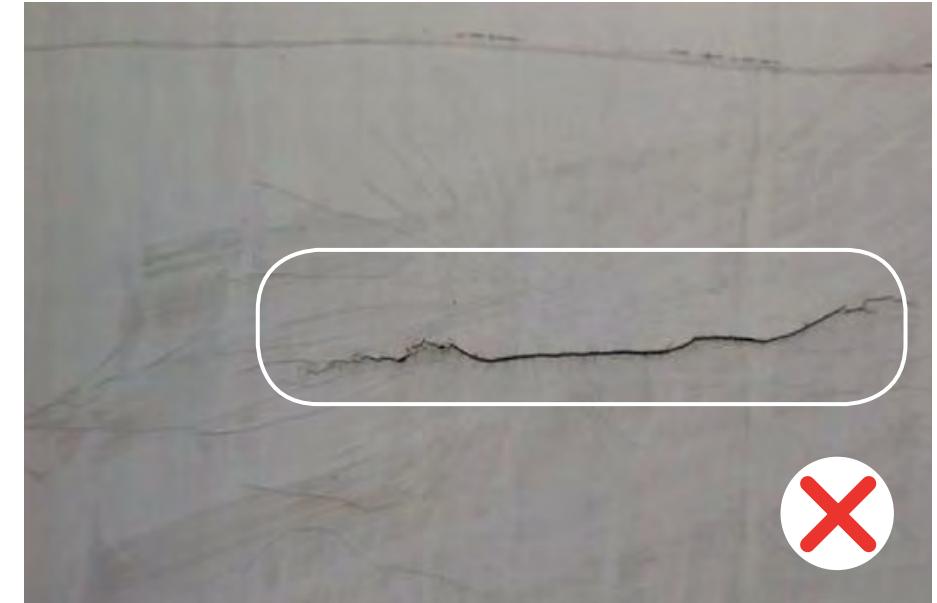
## Dommages acceptables / inacceptables

### Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons

3/7



Sur un panneau latéral en stratifié de fibres de verre, une éraflure qui n'a pas percé la couche de protection Gelcoat et qui peut être retirée par un nettoyage ou un polissage est acceptable.



Sur un panneau latéral en stratifié de fibres de verre, une fissure avec infiltration d'eau, de fines fissures indiquent un impact intérieur.

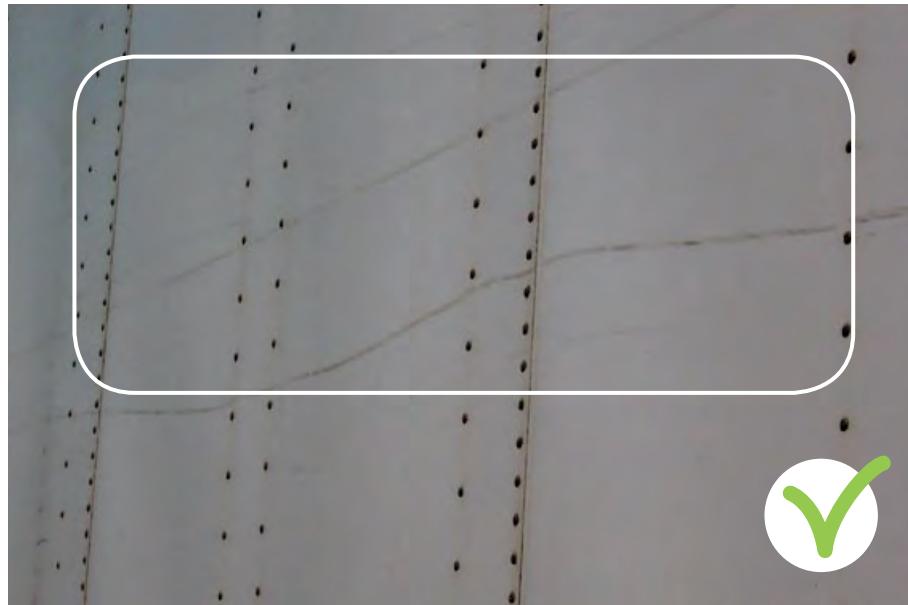
De fines fissures indiquent un impact intérieur qui a pu s'aggraver ; ces observations doivent donner lieu à une enquête.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons

4/7



Sur un panneau latéral en aluminium, éraflure pouvant être retirée par un nettoyage ou un polissage.



Sur un panneau latéral en stratifié de fibres de verre, éraflure avec revêtement Gelcoat cassé, infiltration d'eau et de la moisissure.



## Dommages acceptables / inacceptables

### Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons

5/7



Boulons fixés au travers des panneaux latéraux en stratifié de fibres de verre.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons

### Angles



Poteau d'angle endommagé suite à une collision ; cabossé mais pas percé.



Poteau d'angle endommagé suite à une collision, avec absence de la peinture superficielle.



# Dommages acceptables / inacceptables

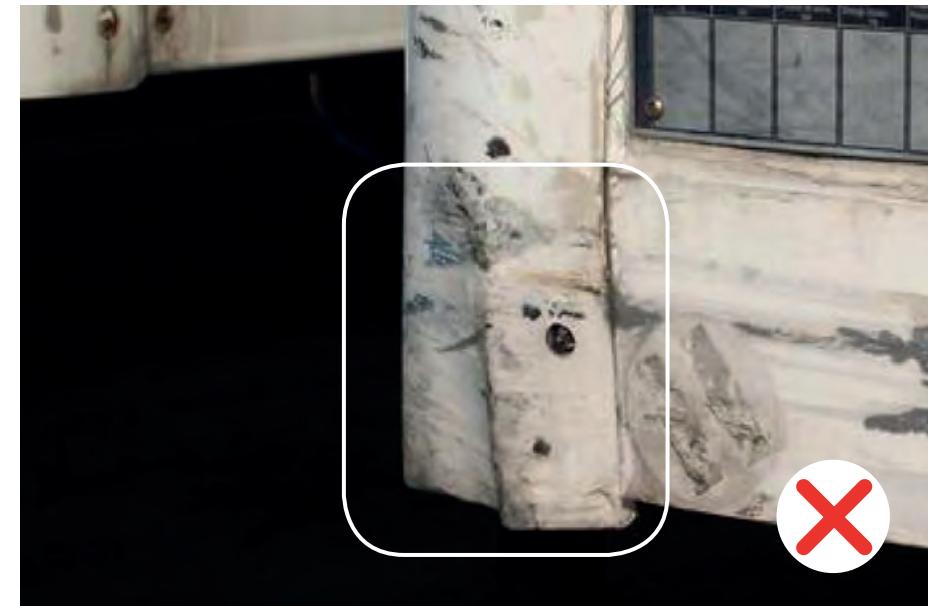
## Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons

7/7

### Angles



Poteau d'angle endommagé : la surface est entaillée mais pas percée.



Poteau d'angle endommagé suite à une collision. Le feu de position avant est manquant.



## Dommages acceptables / inacceptables Panneaux latéraux intérieurs des fourgons

- Parmi les exemples de dommages dus au client sur les revêtements internes, panneaux, bandes de protection latérales internes figurent des trous, des fissures dans le bois suite à un choc avec une palette ou les marchandises, ou le matériel de chargement tels que les chariots éléveurs et les transpalettes. Une détérioration des bandes de protection latérales internes et des rails d'arrimage suffisante pour exiger leur remplacement est également considérée comme un dommage dû au client. Lorsque les rails ne peuvent plus être utilisés pour leur usage d'origine en raison d'une mauvaise utilisation, le coût des réparations est à la charge du client.

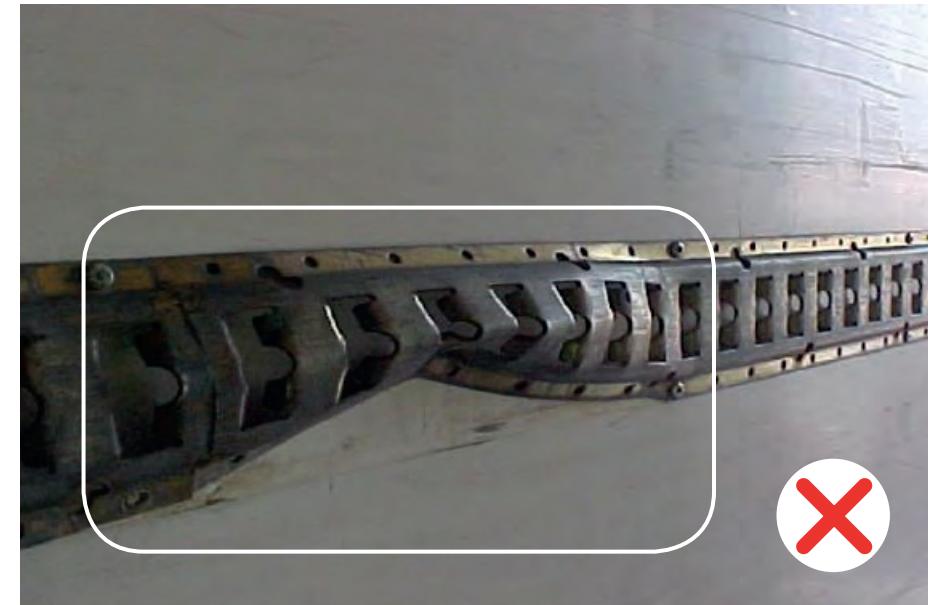


## Dommages acceptables / inacceptables Panneaux latéraux intérieurs des fourgons

2/4



Panneau Ferroplast d'un fourgon frigorifique non percé.



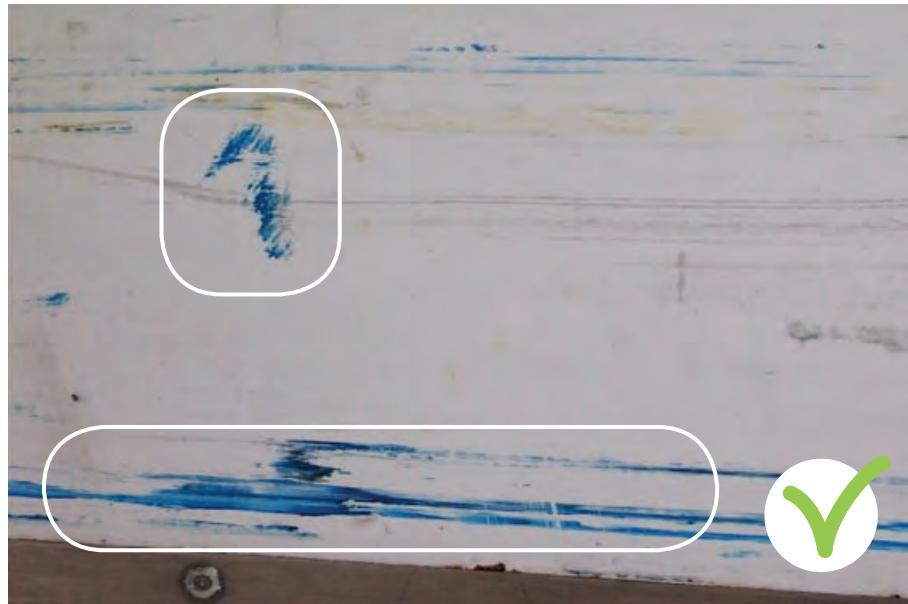
Détérioration irréparable du dispositif d'arrimage de la charge.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Panneaux latéraux intérieurs des fourgons

3/4



Eraflures du panneau en stratifié de fibres de verre sans perforation du Gelcoat.



Perforation du panneau en stratifié de fibres de verre et arrachage du Gelcoat, mauvaise réparation des lisses de protection.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Panneaux latéraux intérieurs des fourgons

4/4



Exemple d'usure normale des lisses de protection, le bord tranchant doit être émoussé.



Lisse de protection endommagée et arrachée du panneau.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant

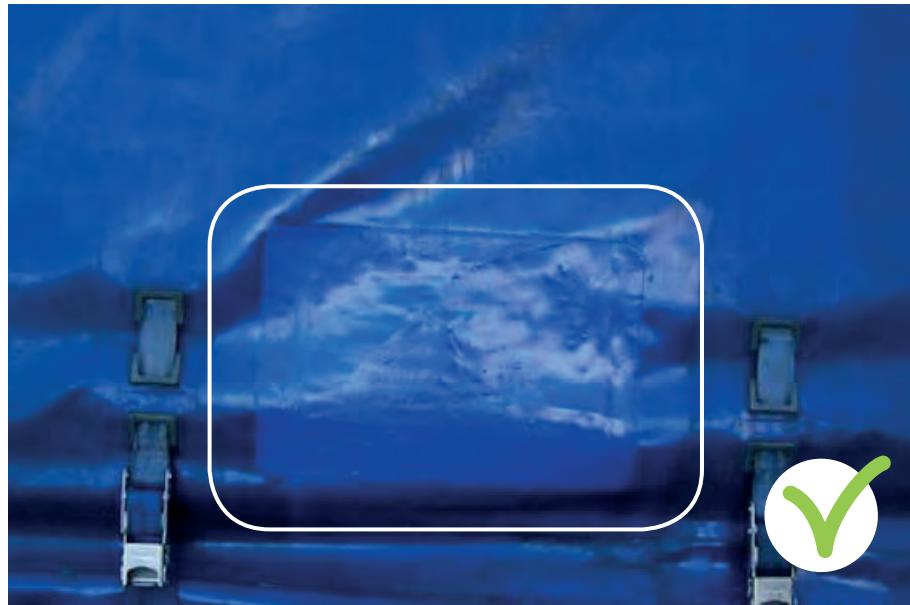
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les trous, les entailles, les mauvaises réparations et les conséquences d'une utilisation abusive.
- Parmi les exemples d'usure normale figurent l'effilage des rideaux ou des sangles de chargement et la détérioration progressive des roulements des rideaux suite à une utilisation continue. Eraflures de la surface intérieure des rideaux, n'exposant pas et n'entailant pas la toile interne.



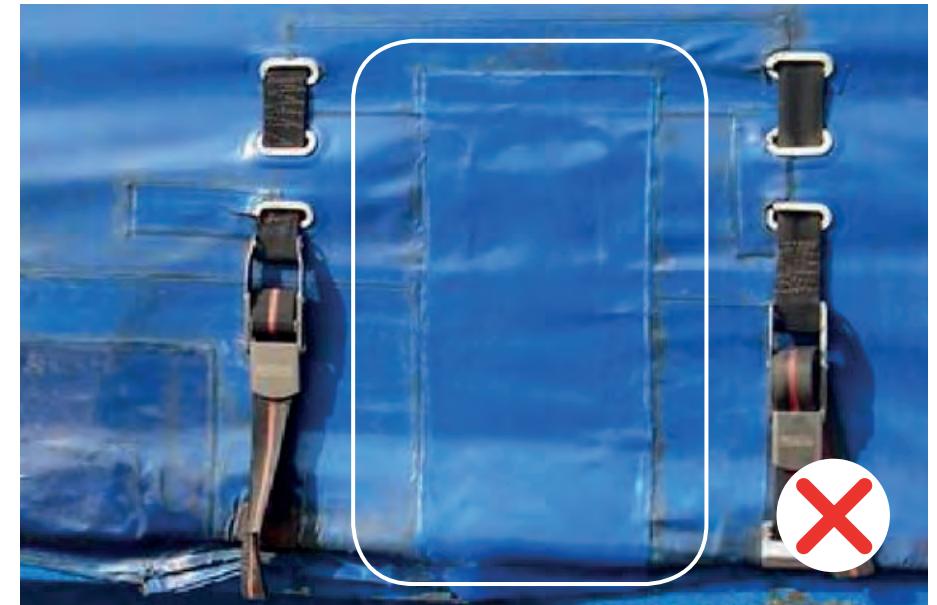
# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant

2/7



Bonne réparation du panneau extérieur avec coins arrondis pour éviter qu'ils ne se soulèvent.



Réparations multiples des panneaux extérieurs avec des rapiècements superposés et des matériaux de différentes couleurs.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant

3/7



Bonne réparation du panneau intérieur avec les bords de l'entaille bien rapprochés et droits.



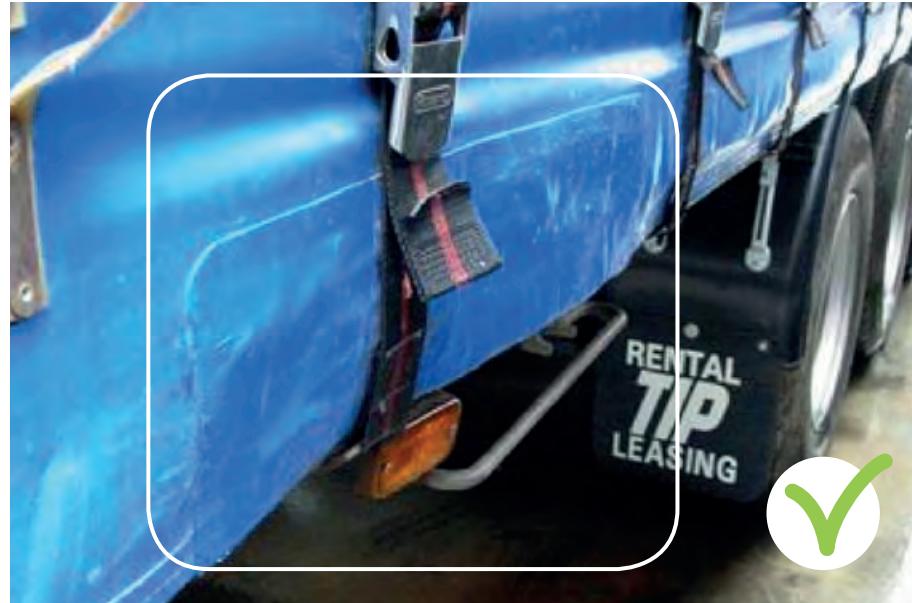
Entailles non-réparées dans le rideau.



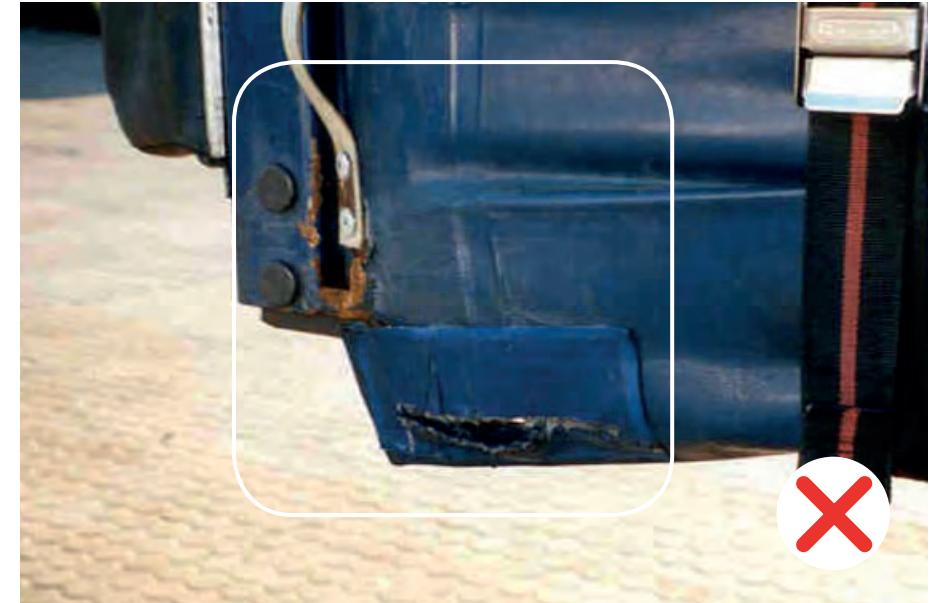
# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant

4/7



Bonne réparation du bord inférieur externe avec coins arrondis pour éviter qu'ils ne se soulèvent.



Entailles non-réparées dans le rideau sur le bord inférieur.



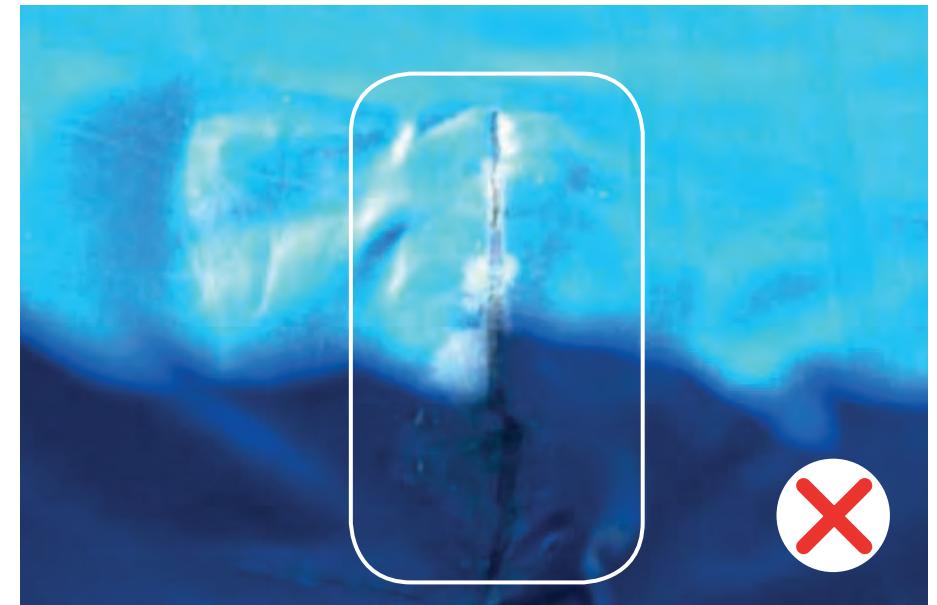
# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant

5/7



Bonne réparation de l'intérieur avec les bords bien rapprochés et alignés.



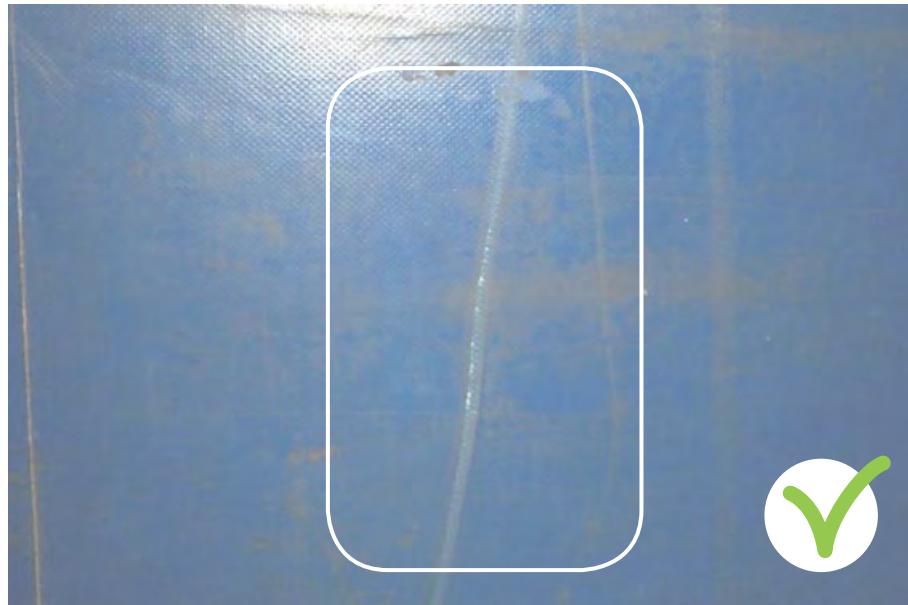
Mauvaise réparation de l'intérieur avec les bords mal rapprochés et mal alignés.



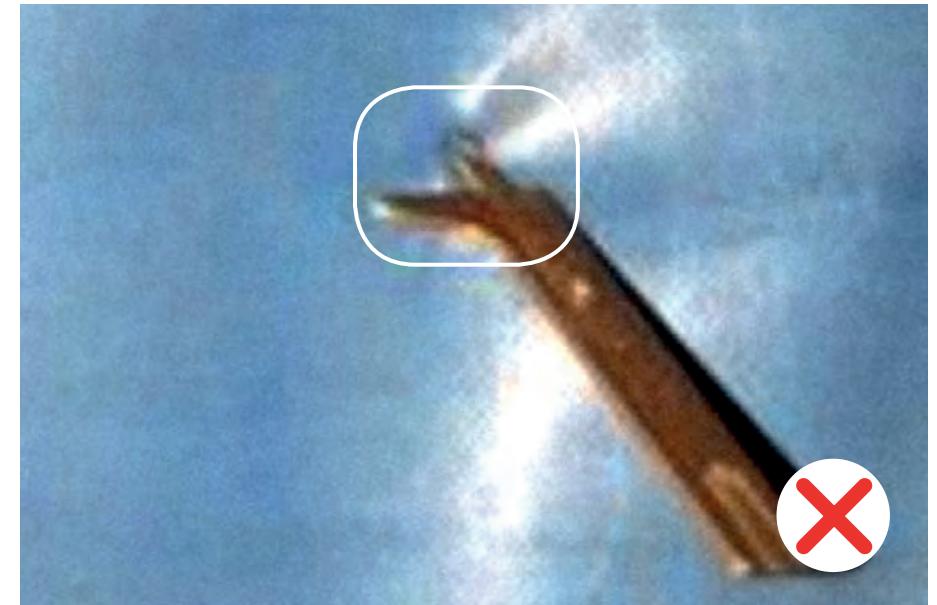
# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant

6/7



Une longue éraflure dans le rideau intérieur qui n'expose pas et n'entaille pas la toile interne.



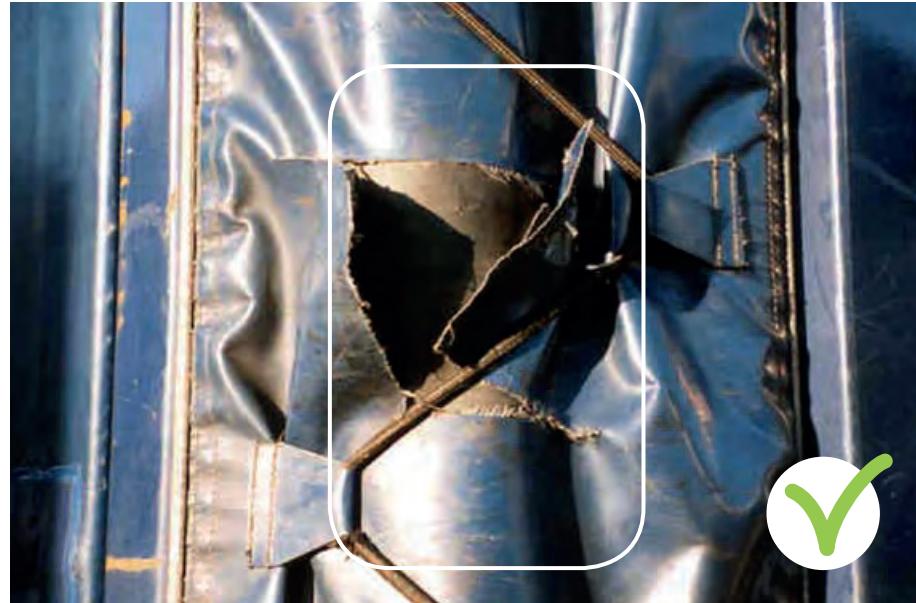
Petits trous qui laisseront l'eau s'infiltrer en pouvant endommager les marchandises à l'intérieur.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant

7/7



Entailles non-réparées dans le rideau au niveau des coins ou des poteaux de tension.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Portes arrières, portillons et structures

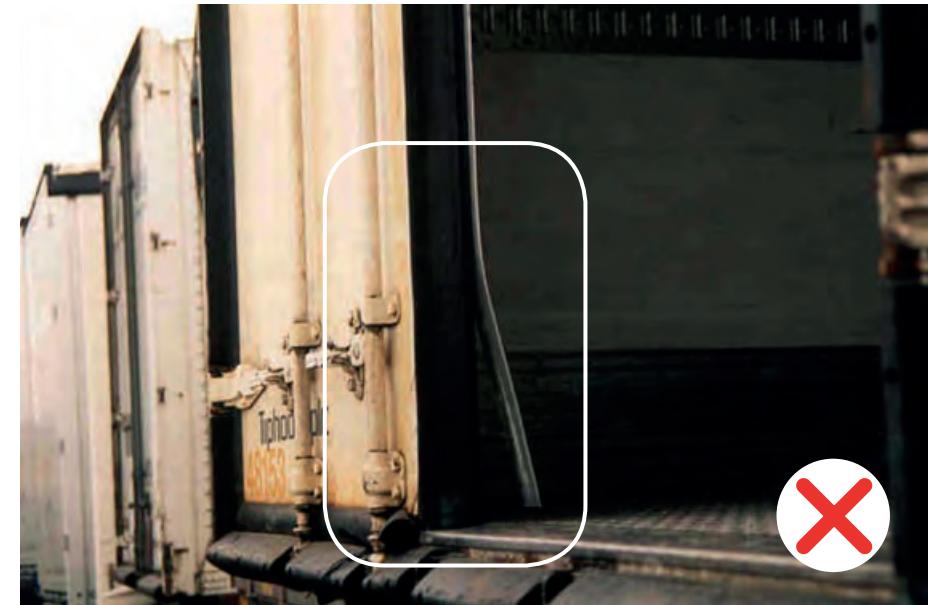
- Mauvaises réparations sur les panneaux ou les ferrures des portes, telles que des raccords ou sections des panneaux, ou des soudures sur les charnières des portes.
- Trous ou entailles dans les panneaux consécutifs à un impact externe avec des arbres, des barrières, des quais de chargement ou autres obstacles ou dommages internes dus aux chariots élévateurs ou au déplacement de la charge. Impact similaire aux rails de la porte coulissante, aux roulements, aux systèmes de fermeture, aux joints ou autres ferrures, par exemple les arrêts de la porte armoire.  
Ces dommages comprennent également ceux dus à une ouverture et une fermeture incorrectes.
- Dommages aux systèmes de fermeture des portes et aux gâches des serrures consécutifs à une tentative de vol ou d'effraction.
- L'usure normale est une corrosion de la surface supérieure des portes résultant pas d'une attaque chimique par des produits émanant des marchandises transportées.
- Comprend également la détérioration progressive des joints des portes (à l'exception de tout dommage à la partie en aluminium de certains joints de porte), ou la détérioration de la partie centrale du contre-plaqué ne résultant pas d'un dommage non ou mal réparé.



## Dommages acceptables / inacceptables Portes arrières, portillons et structures



Gouttières de protection du cadre de la porte arrière tordues suite à un impact.



Garniture aluminium des joints de porte endommagée.



## Dommages acceptables / inacceptables Portes arrières, portillons et structures



Support de charnière de porte arrière tordu suite à une collision ;  
ne gêne pas la manipulation de la porte.



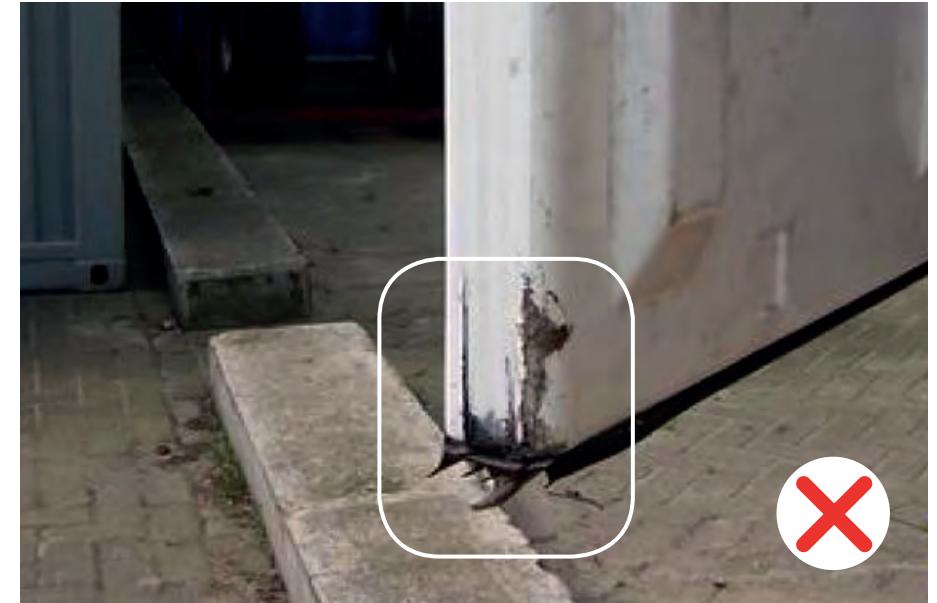
Support de charnière de porte arrière tordu suite à une collision ;  
gêne la manipulation de la porte.



## Dommages acceptables / inacceptables Portes arrières, portillons et structures



Bonne réparation de la porte, raccords équilibrés et correctement peints.



S'ils ne sont pas réparés, ces dommages sur les coins des portes réfrigérées consécutifs à un impact continueront à se détériorer et peuvent contenir des bactéries.

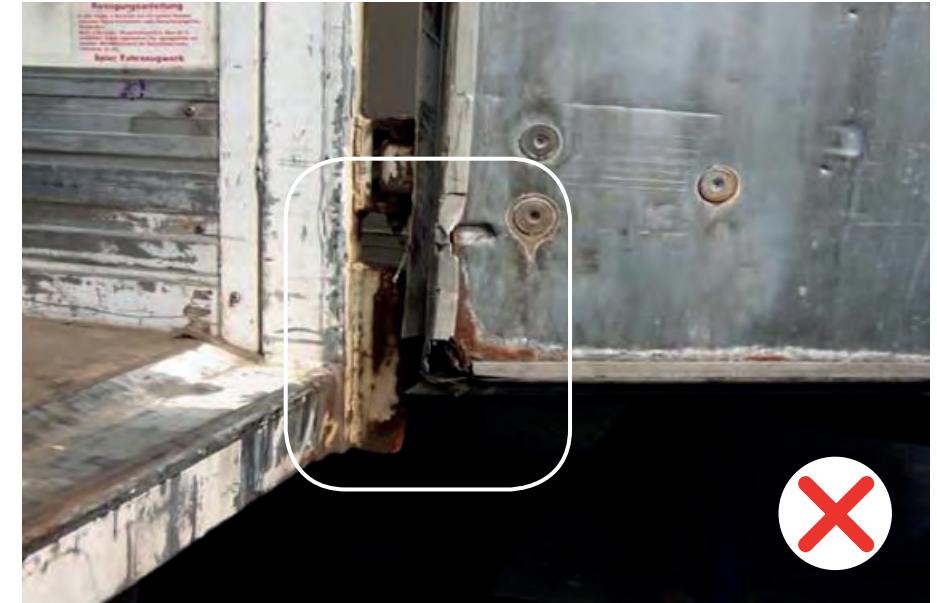


## Dommages acceptables / inacceptables Portes arrières, portillons et structures

5/7



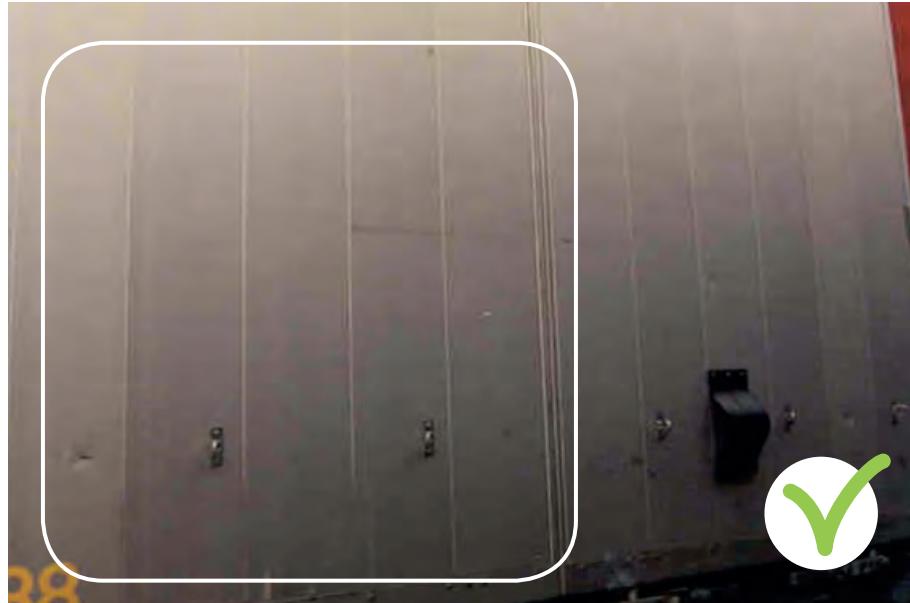
Ancienne porte présentant une corrosion de la surface interne, dommages aux joints en raison d'une utilisation continue, pas de déformation du panneau de la porte.



Ancienne porte présentant une corrosion de la surface interne, un impact sur le coin a endommagé le panneau et les joints de la porte au point qu'un remplacement du joint n'est pas envisageable.



## Dommages acceptables / inacceptables Portes arrières, portillons et structures



- Les coups ne nécessitant pas de réparation et d'un diamètre maximum de 20 mm ne seront pas payés par le client.
- Les coups plus importants et les trous seront considérés comme des dommages dus au client s'ils ne sont pas spécifiés lors de l'inspection de sortie.

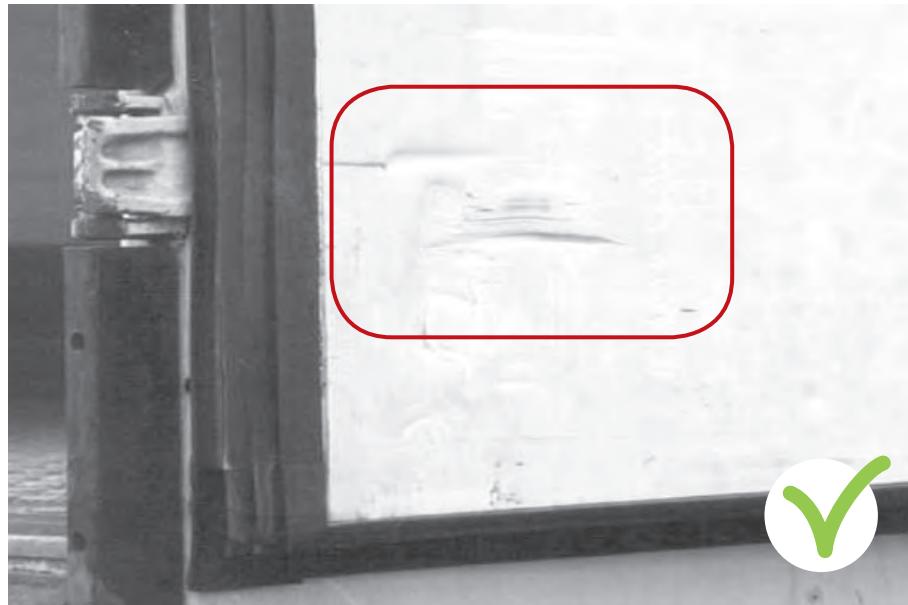


Joint et surface externe de la porte endommagés en raison d'un impact ou d'une mauvaise utilisation.

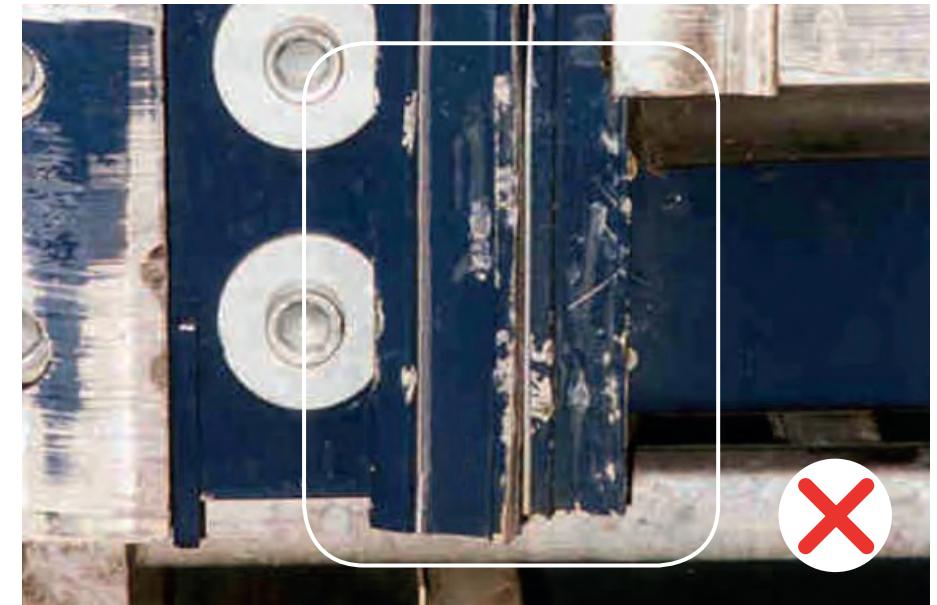


# Dommages acceptables / inacceptables Portes arrières, portillons et structures

7/7



Pas de réparation et pas de paiement par le client si l'intérieur n'est pas percé.



Dommage au poteau latéral arrière.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Ridelles de savoyarde et superstructure

- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les trous, entailles, utilisation abusive et remplacement des sections de ridelle par des panneaux d'une qualité inférieure aux spécifications originales de la remorque fournie.
- Parmi les exemples d'usure normale figurent les petits coups non visibles immédiatement et qui ne présentent pas de peinture arrachée ni écaillée, qui n'affectent pas l'esthétique ni la valeur de la remorque. Détérioration progressive des sandows et des câbles TIR consécutive à une utilisation continue. Eraflures de la surface interne de la savoyarde n'exposant pas et n'entailant pas la toile interne. Remplacement des éléments de maintenance et autres composants si ce n'est pas dû à une utilisation abusive, dommage aux joints entre le panneau latéral et le plancher, sauf s'il est identifié comme dû à une utilisation abusive.



## Dommages acceptables / inacceptables Ridelles de savoyerde et superstructure

2/5



Ridelle endommagée mais non percée ; déformation acceptable puisqu'elle ne gêne pas l'utilisation de la ridelle.

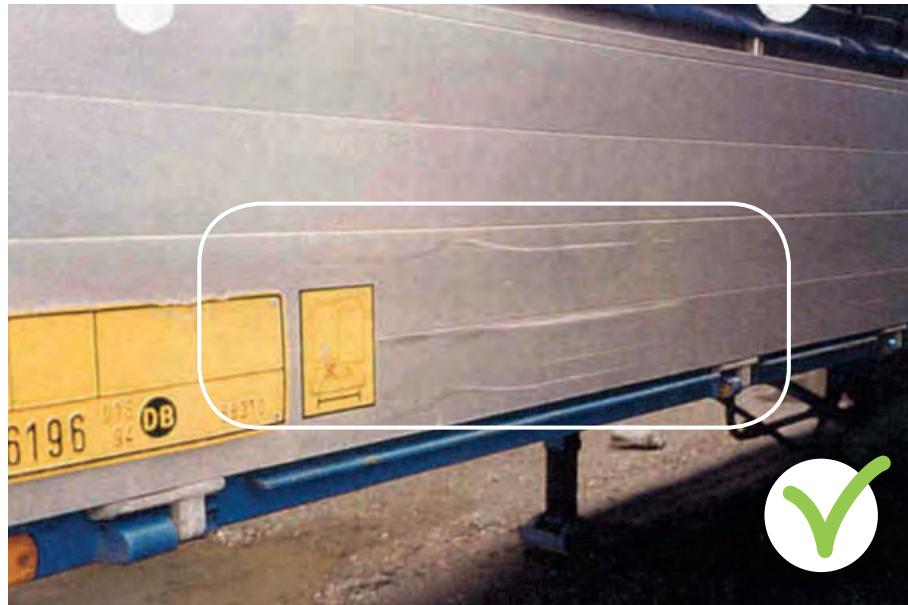


Portillon arrière tordu mais non percé ; la déformation gêne la manipulation du portillon.



## Dommages acceptables / inacceptables Ridelles de savoyerde et superstructure

3/5



Ridelle endommagée suite à une collision, non percée et profil non déformé.



Ridelle endommagée suite à une collision, non percée mais profil déformé.



## Dommages acceptables / inacceptables Ridelles de savoyarde et superstructure



Poches à planches : pas de paiement de la part du client si la poche peut recevoir une section de ridelle.

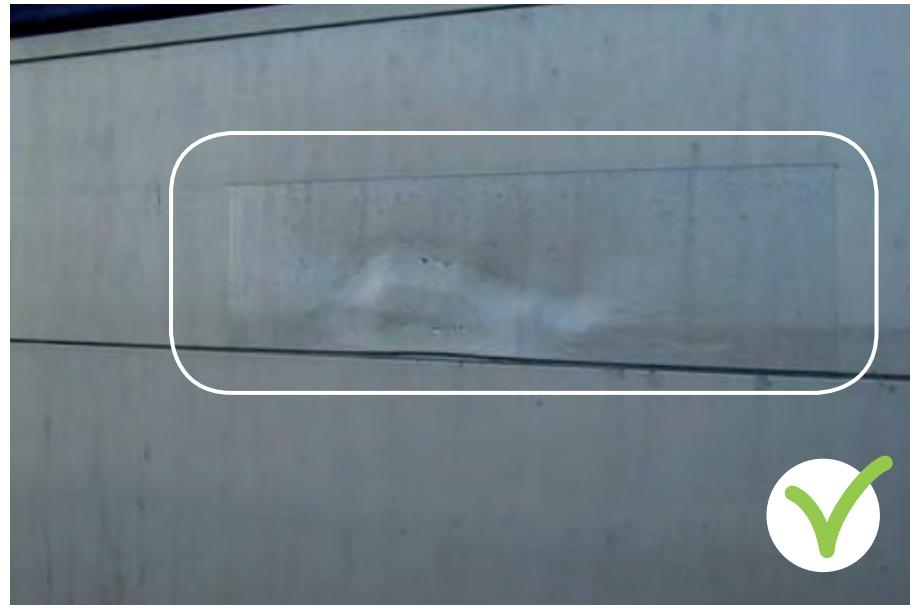


Poche à planche endommagée au point de ne pas pouvoir recevoir en sécurité une section de ridelle.



## Dommages acceptables / inacceptables Ridelles de savoyarde et superstructure

5/5



Réparation par soudure d'aluminium sur le profil de la ridelle, non-acceptable pour des remorques TIR, mais acceptable pour les remorques non-utilisées comme véhicules certifiés TIR, c'est-à-dire qui circulent au sein de l'UE.



Ridelle endommagée et percée en raison d'une collision.



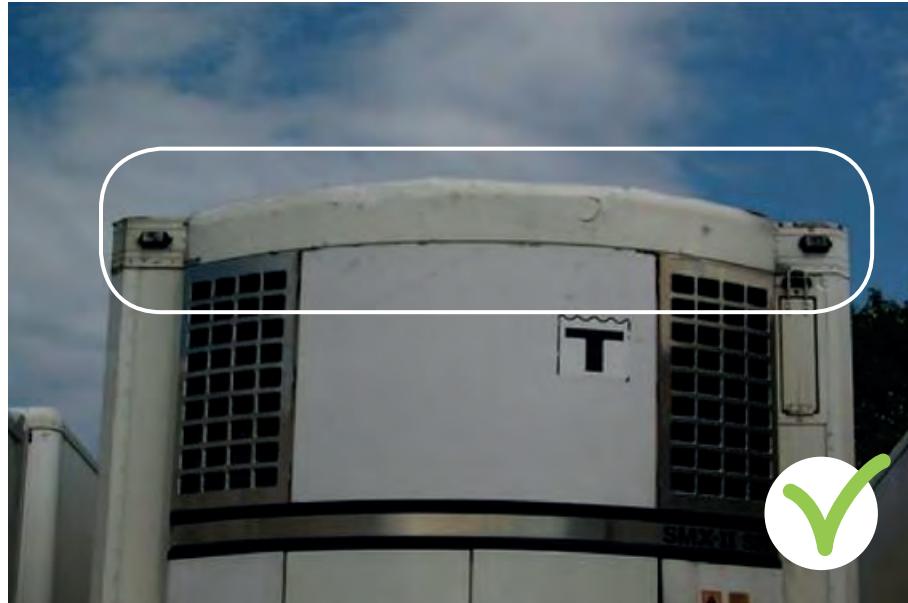
# Dommages acceptables / inacceptables

## Carrosserie et portes du groupe frigorifique

- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les trous ou coups dans les panneaux en raison d'une collision extérieure avec des arbres, des cloisons de navires, des quais de chargement ou autres obstacles. On comprend également les dommages dus à de mauvaises ouvertures et fermetures. Les dommages aux systèmes de fermeture et aux gâches de serrure en raison d'une tentative de vol ou d'effraction sont également des dommages dus au client.
- L'usure normale est une corrosion de la surface de la porte ne résultant pas d'une attaque par un produit chimique, ainsi qu'une détérioration progressive des portes ne résultant pas d'un dommage non ou mal réparé.



## Dommages acceptables / inacceptables Carrosserie et portes du groupe frigorifique



Capot légèrement cabossé sans conséquences négatives sur l'esthétique de l'unité.



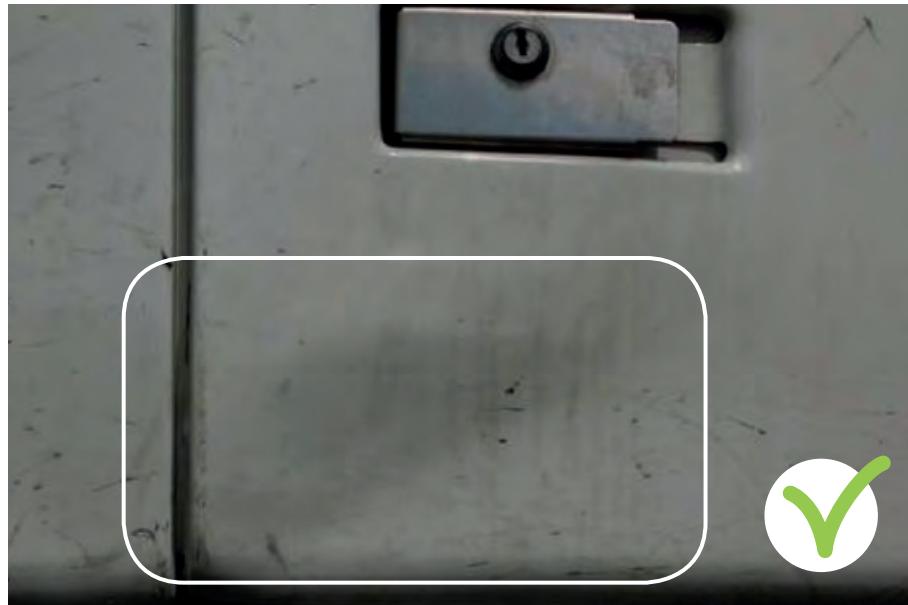
Capot sévèrement cabossé, avec des conséquences négatives sur l'esthétique de l'unité.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Carrosserie et portes du groupe frigorifique

3/3



Portes légèrement cabossée sans conséquences négatives sur l'esthétique de l'unité et ne gênant pas la manipulation des portes.



Dommages importants aux portes gênant la manipulation des portes.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Toit aluminium standard

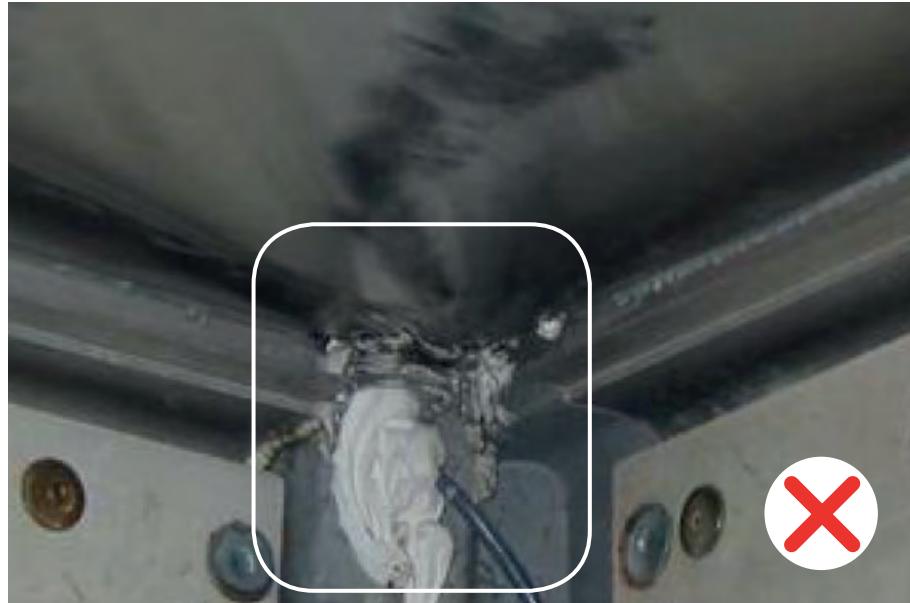
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les mauvaises réparations, les trous ou fissures provoqués par un impact, les raidisseurs de toit mal fixés en raison d'un impact, les raidisseurs de toit tordus ou cassés, ou tout autre dommage intérieur ou extérieur provoqué par un chariot élévateur, des branches d'arbre, un toit de quai bas, un pont bas, etc.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Toit aluminium standard

2/3



Dommages à la tôle de toit avant et au boîtier du feu de position.  
Autres dommages sur la têteière avant, la pièce de coin, le poteau d'angle, le rail supérieur droit et les panneaux.



Dommages à la tôle de toit avant.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Toit aluminium standard

### Politique de réparation du toit aluminium



#### Rapiètement :

- Retirez la partie endommagée, rapiécez en appliquant un joint en silicone et en le fixant avec des "rivets aveugles" 3/16 ou 5 mm.
- Possibilité d'utiliser des rapiècements multiples.

#### Raccord

- Retirer la section dans toute sa largeur, remplacer, appliquer un joint en silicone et fixer avec des "rivets aveugles" 3/16 ou 5 mm.
- On ne peut faire que 2 raccords, créant ainsi au maximum 3 sections de toit indépendantes.
- La zone rapiécée doit commencer avant la section endommagée et aller jusqu'à la tête la plus proche (avant ou arrière). Si le toit est percé derrière une section déjà raccordée, la réparation doit tout de même commencer avant la section endommagée et aller jusqu'à la tête la plus proche. En tant que tel, le raccord existant serait remplacé à nos frais.



# Dommages acceptables / inacceptables

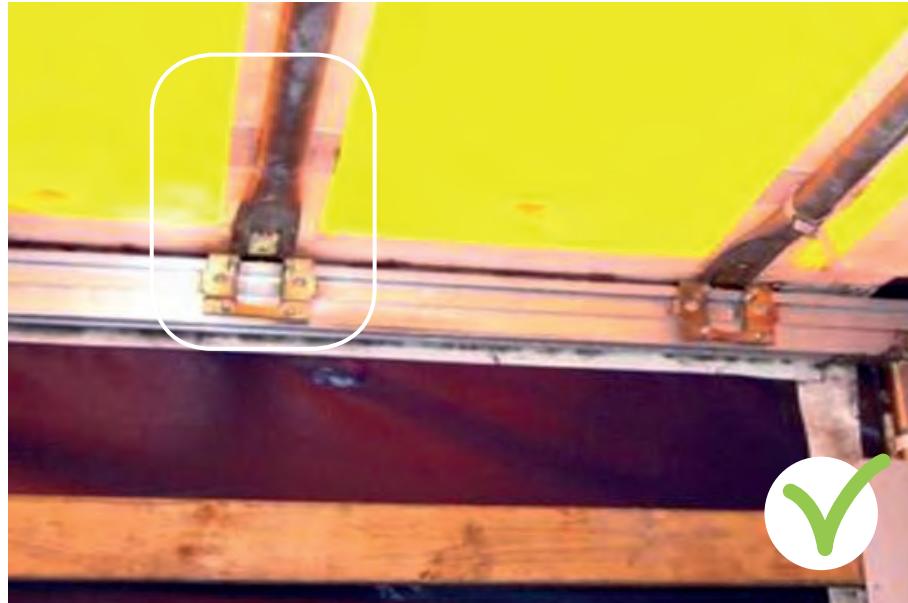
## Toit Edscha /ouvrant /rehausstable

- L'usure de pièces en raison d'un usage régulier, par exemple les sangles, les roulements, les crans, est considérée comme une usure normale.
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les mauvaises réparations, les trous et les dommages dus à des impacts sur la structure du toit ouvrant qui peut être utilisé sans être correctement fixé ou dans des conditions susceptibles de causer des dommages compromettant l'utilisation du toit en toute sécurité.



## Dommages acceptables / inacceptables Toit Edscha /ouvrant /rehausstable

2/2



Toit Edscha avec la sangle de fixation manquante, aucun signe de dommage, la sangle est un élément soumis à l'usure.

Raidisseurs de toit Edscha tordus en raison du poids d'une charge.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Planchers

- Parmi les exemples d'usure normale figurent les petites rainures et trous de clous n'exigeant pas de découpage du plancher ni de remplacement de la planche.
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les mauvaises réparations, telles que la pose de plaques ou des découpages trop courts de la planche. Parmi les autres exemples figurent les rainures importantes ou les fissures provoquées par une surcharge ou par un coup reçu par un chariot élévateur, ou des dommages sur l'une des planches de l'entrée qui nécessitent le remplacement de la planche ou un redressement important ; des dégâts des eaux provoqués par des dommages non ou mal réparés sur les parois latérales ou sur le toit, et des dommages dus à l'exposition du plancher à des acides ou à des matières corrosives. Le fait de retirer des clous sera considéré comme un dommage.



## Dommages acceptables / inacceptables Planchers

2/3



L'usure normale des nouveaux planchers ne comprend pas les trous ou les fissures dues à une déformation excessive provoqués par une utilisation abusive.



Plaque métallique sur une section de plancher endommagée.

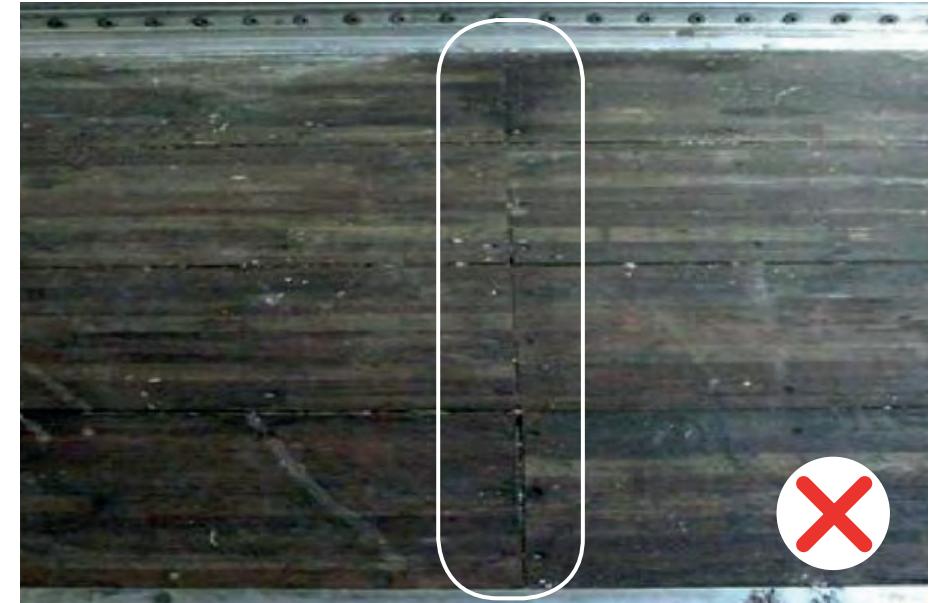


## Dommages acceptables / inacceptables Planchers

3/3



Usure de la couche supérieure en résine de protection du plancher.



Plancher réparé au moyen de matériaux corrects mais les planches ne sont pas disposées en quinconce.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

### **Train roulant /freins**

- Tout dommage au-delà de l'usure normale et résultant du fait que le client n'a pas rendu le véhicule disponible pour entretien à la date prévue ou en conséquence d'un abus tel que l'utilisation des freins de la remorque pour ralentir une unité sur une longue pente ou une surcharge provoquant une déformation définitive de la traverse sera considéré comme un dommage dû au client.
- Parmi les exemples d'usure normale du train roulant figure le remplacement des pièces de service et autres composants, à condition que ledit remplacement ne soit pas rendu nécessaire par une utilisation abusive.
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les essieux tordis ou fissurés ou les pivots endommagés en raison d'impacts tels que des chocs avec des poteaux, des débris sur la chaussée, des bordures de trottoirs, des quais de chargement ou autres obstacles, ou en raison d'une surcharge de la remorque. Si un client prend un véhicule en location prolongée (plus de 6 mois) et n'effectue aucun entretien préventif ni ne met l'unité à notre disposition pour la réalisation dudit entretien, et que, en raison d'une lubrification insuffisante de l'extrémité côté roue de l'essieu, ce dernier surchauffe et se déforme, les dommages seront considérés comme dus au client.

### **Châssis**

- La disparition de la bavette anti-spray n'est pas considérée comme une usure normale et tout dommage mettant en jeu la conformité des pièces aux lois sera rectifié aux frais du client.

- Toute collision qui altère la capacité fonctionnelle d'un pare-choc rétractable est considérée comme un dommage.
- Parmi les exemples de dommages dus au client figure une béquille tordue en raison d'un impact ou d'une utilisation abusive, une mauvaise manipulation liée au transport par ferry, etc.
- L'usure normale comprend les coups mineurs sur les rives ou les zones peintes, qui ne sont pas visibles immédiatement et qui ne présentent pas de peinture écaillée.
- Parmi les exemples d'usure normale figure une béquille dont la peinture est légèrement écaillée sans conséquences sur l'esthétique et des coups légers sur le sabot qui n'imposent pas un changement de la pièce.
- «Twist lock» dont l'usure a eu lieu dans des circonstances normales et ne résulte ni d'un impact ni du soulèvement d'une charge.
- Les dommages sur le pare-choc arrière sont considérés comme une usure normale à condition que la zone protégée par le pare-choc ne présente pas de dommage.
- Les supports de feu doivent être droits.

### **Suspensions**

- L'usure des suspensions pneumatiques comprend le remplacement des amortisseurs, le réajustement de la hauteur de suspension ou le remplacement des coussins de suspension en raison d'une usure progressive dans des circonstances normales.



## Dommages acceptables / inacceptables Châssis, suspensions et freins

2/13



Dommage aux roues et à l'axe de la béquille, sans conséquences néfastes sur l'utilisation.



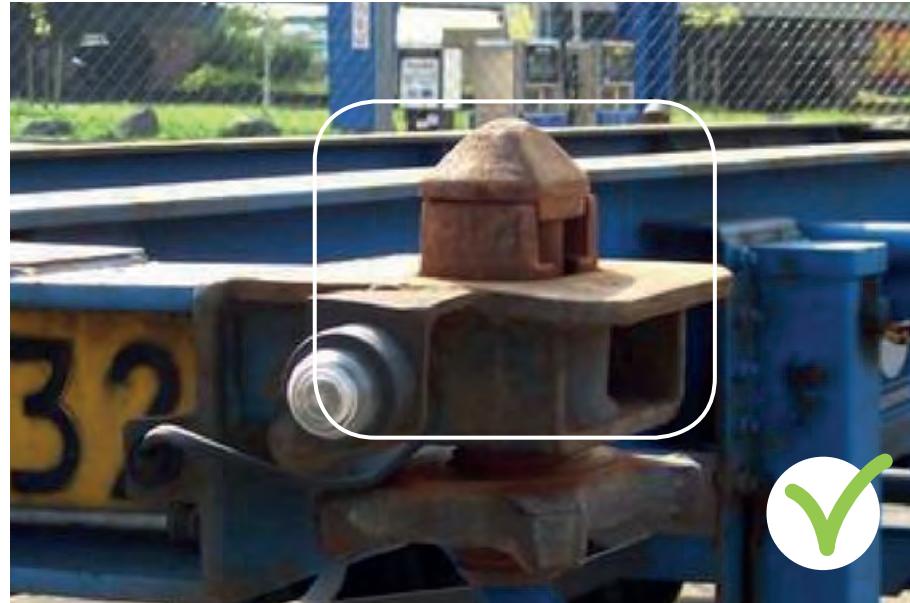
Dommage au patin compensateur pour béquille qui, si celui-ci n'est pas remplacé, provoquera des dommages à l'intérieur de la béquille.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

3/13



Dommages au logement du «twist lock» sans conséquences néfastes sur l'utilisation.



Les dommages au patin compensateur de la béquille seront néfastes à l'utilisation et dépassent les limites de l'acceptable.



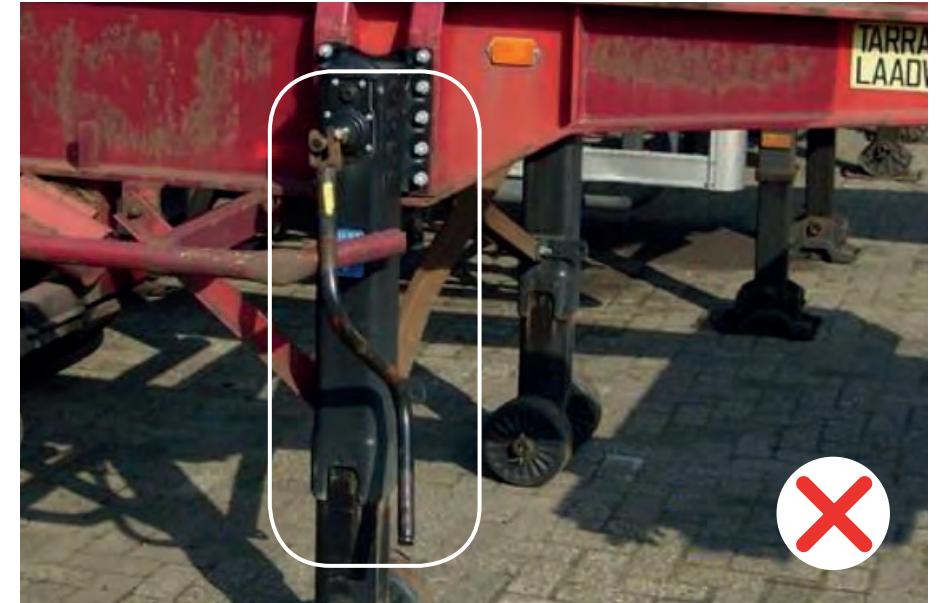
# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

4/13



Béquille avec manivelle en position de sécurité.



Béquille remplacée mais pas de système de blocage de sécurité de la manivelle. Si équipée de pieds extensibles (Jost), la peinture rendra caduque la garantie.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

5/13



Béquille droite avec manivelle fixée.



Béquille tordue, pas de répercussion sur le client si la différence ne dépasse pas 10 % de l'angle à 90° . Répercussion sur le client en cas de dépassement de ladite limite ou si la déformation affecte la fonctionnalité.



## Dommages acceptables / inacceptables Châssis, suspensions et freins

6/13



Dommage dû à un impact qui n'a pas déformé le matériel et qui peut être réparé à faible coût par un nettoyage et une couche de peinture.



Barre anti-encastrement tordue, pas de répercussion sur le client si la différence ne dépasse pas 10 % de l'angle à 90°. Répercussion sur le client en cas de dépassement de ladite limite et également si les inspections réglementaires exigent la réparation (MOT, etc.).



# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

7/13



Support de feu arrière tordu.



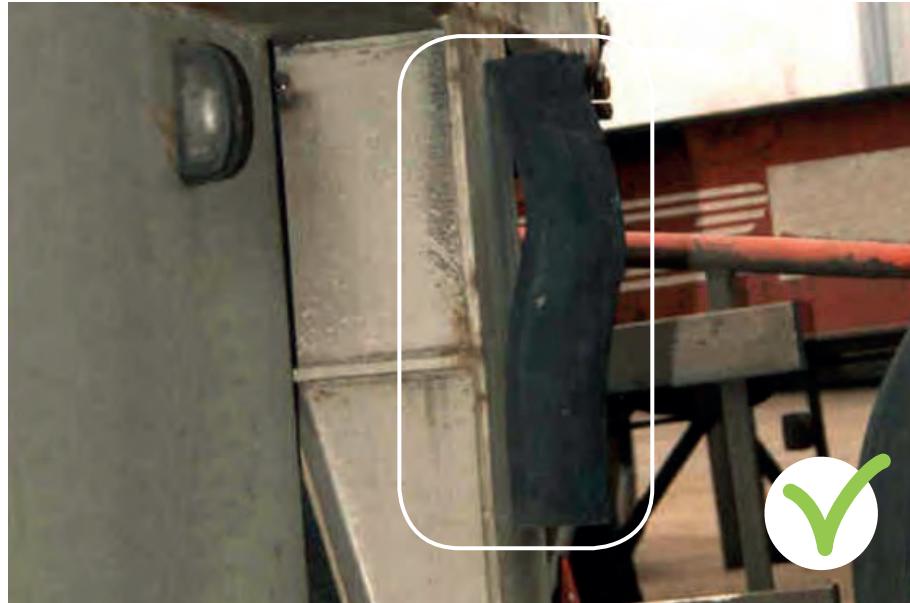
Support de feu tordu, pas de répercussion sur le client si la différence ne dépasse pas 10 % de l'angle à 90°. Répercussion sur le client en cas de dépassement de ladite limite et également si les inspections réglementaires exigent la réparation (MOT, etc.).



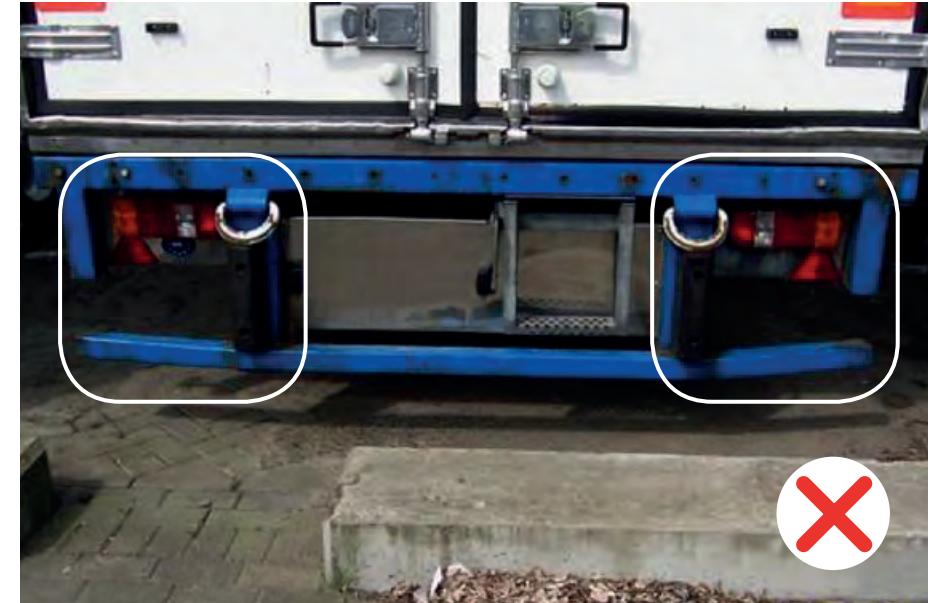
# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

8/13



Usure normale du butoir de protection en caoutchouc, pas de répercussion sur le client à condition qu'il n'y ait pas de dommage sur la zone de la remorque censée être protégée par le pare-choc.



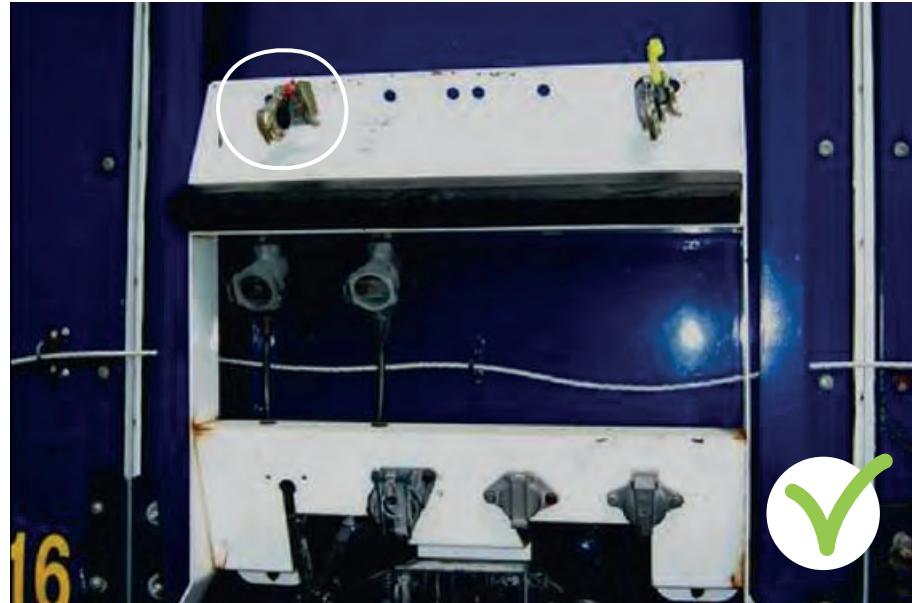
Pas de butoir arrière et dommage sur la barre anti-encastrement.



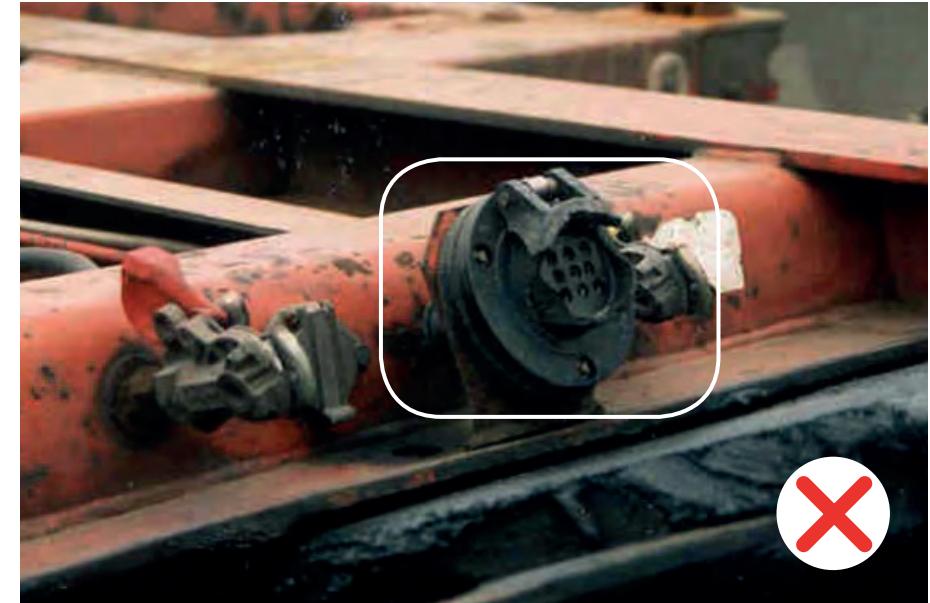
# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

9/13



Capuchon de la main de frein rouge cassée, n'aura pas de conséquences sur l'utilisation.



Prise électrique femelle cassée.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

10/13



Cabossages et déformation des protections latérales en aluminium en raison d'un impact.



# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

11/13



Echelle d'accès arrière restituée en bon état de fonctionnement.



Echelle d'accès arrière restituée en mauvais état.



## Dommages acceptables / inacceptables Châssis, suspensions et freins

12/13



Roue de mauvaise couleur et ailes raccordées ; dommages éventuellement dus à une surcharge ou à une utilisation à une mauvaise hauteur de suspension.



Aile endommagée et bavette manquante après éclatement du pneu.



## Dommages acceptables / inacceptables Châssis, suspensions et freins

13/13



Pas d'échelle d'accès arrière restituée.



# Dommages acceptables / inacceptables Pneus

1/2

- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les entailles nécessitant une réparation, un impact nécessitant une réparation du pneu ou provoquant une défaillance du pneu, un pneu percé par un corps étranger et une usure excessive due aux conditions d'utilisation et une pression des pneus inadaptée.
- La non-restitution des capuchons des valves à haute pression fournis avec la remorque est considérée comme une responsabilité du client, de même que des dommages aux roues dus aux conditions d'utilisation et à des impacts.
- L'usure normale est basée sur le kilométrage ou, dans le cas d'un pneu rechapé, sur la mesure de la profondeur des sculptures de la bande de roulement et ce selon les directives des fabricants quant à l'usure.

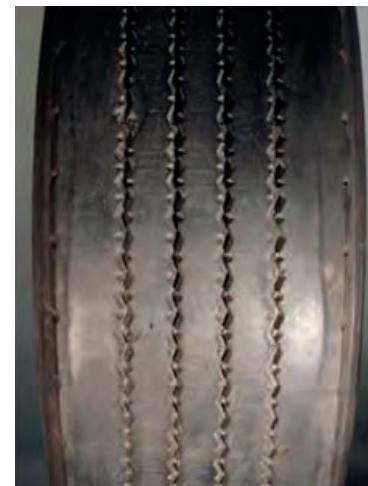
## Dommages inacceptables et usure excessive dus aux conditions d'utilisation et à une pression inadaptée



Usure irrégulière due à un mauvais alignement ou un bombement.



Usure irrégulière due à un défaut des suspensions.

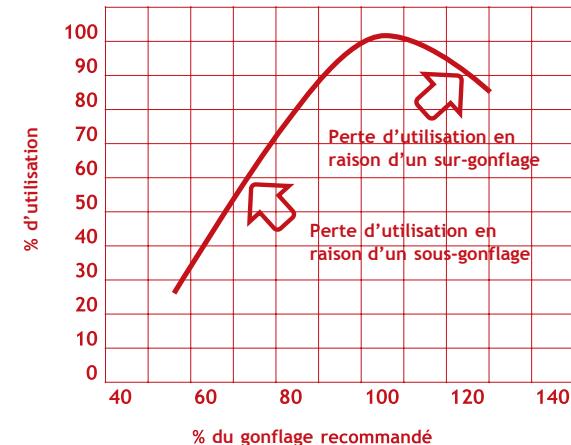


Usure rapide du bord de la bande de roulement en raison d'un sous-gonflage.



Fissure des sculptures des bandes de roulement en raison d'un sur-gonflage.

Usure accélérée en raison d'une pression des pneus non-adaptée



# Dommages acceptables / inacceptables

## Pneus

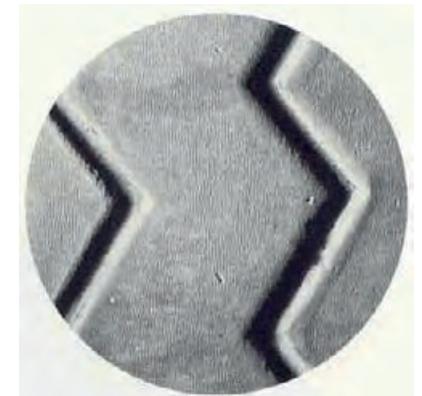
2/2



Pneu percé en profondeur au niveau du bord de la bande de roulement et paroi latérale endommagée.



Pneu percé en profondeur au niveau de la paroi latérale.



Effet peau d'éléphant ou usure excessive à un point donné en raison d'une manœuvre trop juste provoquant un ripage des pneus sur la chaussée.



Paroi latérale éclatée en raison d'un percement du revêtement intérieur.



Pneus jumelés de diamètres différents ou dépareillés.



# Responsabilités du client

## Contrôles de sécurité quotidiens de la remorque

1/1

### Généralités :

- Bonne pression des pneus.
- Etat des pneus.
- Sécurité des écrous des roues.
- Contrôle du fonctionnement des freins.
- Contrôle du fonctionnement des phares.
- Contrôle des fuites d'air éventuelles.
- Purger le réservoir d'air lors des stationnements (ceci évacue l'humidité et évite le gel).
- Contrôler l'état général de la remorque en termes de sécurité et de conformité aux exigences réglementaires.

### Fourgon frigorifique :

- Contrôler /rectifier les niveaux d'huile et d'eau.
- Contrôler les branchements de la batterie et sa sécurité.
- Vérifier que le groupe frigorifique est prêt à démarrer sans présence d'alarmes en mémoire.
- Contrôler le niveau d'essence dans le réservoir.
- Vérifier que l'évaporateur, les conduits d'aération et les prises d'air ne sont pas obstrués.

### Hayon :

- Plate-forme fixe et pas d'obstacle au mouvement.
- Rails droits et non-endommagés.





**Trailer Services**  
TRAILERMADE SOLUTIONS

# Restituer votre équipement de location



# Restituer votre équipement de location

## Introduction

TIP estime qu'il est fondamental que vous compreniez parfaitement ce que représente l'Usure normale lors de l'utilisation de l'équipement obtenu auprès de TIP Trailer Services. Les contrats de Location court terme et long terme stipulent en principe que lorsque l'équipement est restitué, il doit être conforme aux exigences règlementaires, en état de marche et exempt de tout dommage ou détérioration excessive. Cette condition peut donner lieu à des questions sur ce qui est précisément raisonnable et 'normal' en ce qui concerne une détérioration qui se produit dans des conditions normales d'utilisation quotidienne.

Afin de s'accorder sur ce qui est ou non acceptable en termes d'usure normale, nous avons rédigé les directives suivantes. Elles reposent sur les normes communes dans l'ensemble de l'Europe concernant la restitution des véhicules poids lourds commerciaux après une période de location à court ou long terme. Des photographies sont présentées afin d'illustrer les exemples typiques de ce qui peut arriver lors de l'utilisation de l'équipement, en vue de distinguer précisément l'usure normale de ce qui est inacceptable. Nous n'intégrons pas les dommages secondaires à des événements spécifiques, tels qu'une collision, un déplacement de la charge ou un mauvais chargement du matériel.

Tout en admettant évidemment que l'utilisation normale provoque une détérioration, ces directives ont pour but de simplifier la procédure de restitution de l'équipement et de permettre à toutes les parties de comprendre qui est responsable de quoi.

En elles-mêmes, les directives ne font pas partie de notre contrat et, naturellement, nous attendons toujours de notre client qu'il mette en oeuvre les meilleures pratiques en matière de gestion et de maintenance de la flotte, en respectant les intervalles d'entretien conseillés, en programmant les réparations et en effectuant des contrôles réguliers de l'équipement. Un bon système de maintenance améliorera les coûts opérationnels et réduira la probabilité de charges lors de la restitution de l'unité.

# Restituer votre équipement de location

## Sommaire

Restituer votre équipement en location	2
• Introduction	2
Définition de l'usure normale et des dommages	4
• Généralités	4
• Inspections et conditions de restitution des remorques	5
Dommages acceptables /inacceptables	6
• Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons	6
- Stratifié de fibres de verre	
- Angles	
• Panneaux intérieurs latéraux des fourgons	9
• Remorques à rideau coulissant	10
• Portes arrières, portillons et structures	12
• Ridelles de savoyarde et superstructure	15
• Carrosserie du groupe frigorifique et portes	17
• Toit aluminium standard	18
- Politique de réparation du toit aluminium	
• Toit Edscha /ouvrant /rehausstable	19
• Planchers	20
• Châssis, suspensions et freins	21
• Pneus	26
Responsabilités du client	28
• Contrôles de sécurité quotidiens de la remorque	28

## Légende

Tout au long de ce document, nous présentons différentes images de remorques endommagées. Ces images sont des exemples destinés à apporter des précisions sur certains types de dommages. Sur l'image, vous verrez soit une marque verte pour les dommages acceptables, soit une croix rouge pour les dommages inacceptables.



# Définition de l'usure normale et des dommages

## Généralités

- Ce document présente de nombreux problèmes et réparations habituels, mais n'a pas pour but d'être une liste complète ou exhaustive de toutes les éventualités.
- Lors de l'entretien ou de la réparation des équipements TIP obtenu auprès TIP Trailer Services, il est à noter que les réparations doivent être d'une qualité acceptable et sont régies par les directives «d'usure normale» figurant dans ce document, quelle que soit l'ancienneté de l'unité. Les remorques sous garantie doivent être réparées selon les spécifications du fabricant afin de conserver la couverture de la garantie.
- Cependant, les «dommages» acceptables sur une nouvelle remorque restituée après une location à long terme ou à court terme seront examinés en tenant compte de l'ancienneté de la remorque, de la durée de location et de l'usure normale inhérente acceptée.
- Le niveau de qualité des réparations sur les remorques plus anciennes, et en particulier celles dont la garantie carrosserie a expiré, peut être réajusté si nous estimons que cette mesure ne nuira pas à notre activité commerciale future.
- Les réparations existantes sur les remorques pourront être "adoptées", c'est-à-dire que si nous les avons déjà acceptées et ne les avons pas déclarées «critiques pour la sécurité», elles n'auront pas à être reprises. Nous "adopterons" les réparations existantes, mais les nouvelles réparations devront respecter notre niveau de qualité.
- Si nous l'acceptons expressément, nos remorques pourront être réparées selon les spécifications du client jusqu'à la restitution de l'équipement loué, moment auquel la remorque sera, si nécessaire, ramenée à notre niveau de qualité des réparations. Les coûts de réintervention sur les réparations seront considérés comme liés à des dommages.
- Toute réparation d'un niveau de qualité inférieur réalisée par un client ou son agent sera considérée comme un dommage et sera ramenée à un niveau acceptable aux frais du client.
- Toute réparation provisoire (une «réparation rapide» visant à remettre la remorque en circulation) effectuée par nous-mêmes ou l'un de nos agents sera ramenée à notre niveau de qualité le plus tôt possible, et le coût des réparations provisoires et définitives sera à la charge du client.
- De nombreuses réparations effectuées sur les remorques sont consécutives à une collision ou à une autre mauvaise utilisation du matériel. Ce type de dommages est considéré comme dû au client et TIP répercuttera les frais liés à ces dommages sur le client. Parmi les exemples figurent les panneaux latéraux troués, les planchers en contreplaqué cassés, les pneus éclatés, les pneus crevés, etc.
- Parfois, l'unité est mal **entretenue** pendant la location, ou elle est utilisée dans des conditions ou pour un usage pour lesquels elle n'est pas adaptée, ce qui provoque des dommages ou une usure excessifs. Les coûts liés à ces situations sont également considérés comme des dommages dus au client, et c'est donc lui qui en aura la charge.

# Définition de l'usure normale et des dommages

## Généralités

- Certaines pièces des remorques s'usent lors d'un usage normal. Le changement de ces pièces à la suite de cet **usage normal** est appelé usure normale. Parmi les exemples figurent l'usure des bandes de roulement des pneus, l'usure de la garniture des freins, des roulements des portes, des amortisseurs, etc.
- Il n'est pas permis au client de **modifier** les remorques sans l'accord écrit exprès de notre Direction Régionale des Opérations (Regional Operations Management).
- Certaines autres réparations sont nécessaires à la suite d'une **panne du matériel ou d'une pièce**. Ces questions de garantie et de matériel (si la réclamation est acceptée par le fabricant) ne relèvent pas de la responsabilité du client et nous n'attendons pas du client qu'il les prenne en charge.

# Définition de l'usure normale et des dommages

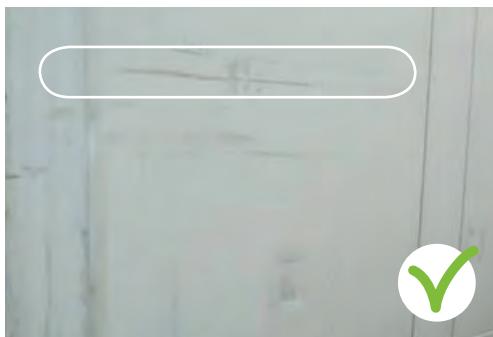
## Inspections et conditions de restitution des remorques

- Il relève de la **responsabilité du client** de s'assurer que l'état de la remorque, constaté lors d'inspections à la sortie et à la restitution, lui convient. La personne chargée par le client de prendre le véhicule, qu'il soit directement employé par le client ou via une agence ou tout autre tiers, sera considérée comme étant le représentant désigné par le client habilité à avaliser les conditions d'inspection.
- Les dommages constatés lors de l'**inspection de restitution** qui n'ont pas été constatés lors de l'**inspection de sortie** seront considérés comme étant **sous la responsabilité du client**. Le client ne sera pas tenu responsable des dommages constatés lors de l'inspection de sortie.
- Si une remorque est restituée avec des **autocollants ajoutés** pendant la location sans notre accord, le client sera chargé de les retirer ou ils seront retirés à ses frais.
- Lorsque les débris ne peuvent pas être identifiés comme sans danger (tel que définis dans la Politique de l'environnement, santé et sécurité de l'entreprise), le **nettoyage intérieur** sera effectué par des sociétés spécialisées, dans le cas contraire, ils seront enlevés par simple balayage. Ces mesures seront prises aux frais du client.
- Tous les **documents** pertinents doivent être restitués, par exemple les documents MOT, la carte grise, plaques d'immatriculation, etc. Dans le cas où les documents pertinents ne seraient pas restitués, nous nous réservons le droit de continuer à considérer la remorque comme louée par le client qui l'a restituée.
- Des **ampoules et des capuchons de feu** seront fournis lors de la location d'une remorque, sauf demande spécifique du client. Pendant la période de location, le Client est chargé de remplacer les ampoules grillées et/ou les capuchons de feu endommagés ou manquants. A la fin de la location, le client doit restituer les ampoules et capuchons de feu du même type et dans le même état. Le non-respect de ces termes sera considéré comme un dommage et les éléments manquant ou endommagés seront remplacés aux frais du client.
- Le client doit s'assurer que toutes les **sangles** sont correctement fixées pendant l'utilisation.
- Parmi les exemples de **dommages dus au client** figurent les entailles, les trous, la non-restitution des équipements en option, l'utilisation abusive.

# Dommages acceptables / inacceptables

## Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons

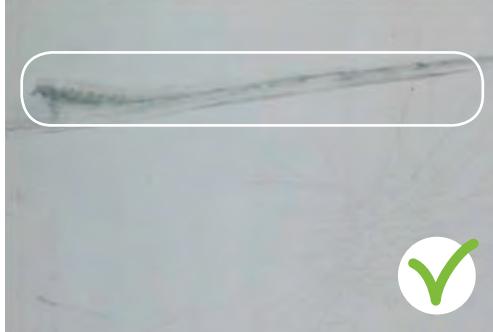
- Parmi les exemples de dommages dus au Client figurent les mauvaises réparations, les trous ou les fissures dans les panneaux consécutifs à un choc externe ou autres dommages intérieurs ou extérieurs provoqués par des chariots élévateurs, un chargement mal fixé, des arbres, des poteaux, des quais de chargement ou autres obstacles. Il serait inacceptable de voir un panneau Ferroplast entaillé avec la surface extérieure percée, exposant ainsi l'isolation à l'eau et à la contamination.
- Parmi les exemples d'usure normale sur les panneaux des fourgons figurent les éraflures qui peuvent être retirées par un nettoyage et qui n'ont pas percé le panneau externe, que celui-ci soit Ferroplast, en aluminium ou en stratifié de fibres de verre.



Ce panneau Ferroplast peut être nettoyé ou poli.



Panneau Ferroplast entaillé avec la surface extérieure percée, exposant ainsi l'isolation à l'eau et à la contamination.



Sur un panneau latéral en stratifié de fibres de verre, une éraflure qui n'a pas percé la couche de protection Gelcoat et qui peut être retirée par un nettoyage ou un polissage est acceptable.



Sur un panneau latéral en stratifié de fibres de verre, une fissure avec infiltration d'eau, de fines fissures indiquent un impact intérieur.

De fines fissures indiquent un impact intérieur qui a pu s'aggraver ; ces observations doivent donner lieu à une enquête.

# Dommages acceptables / inacceptables

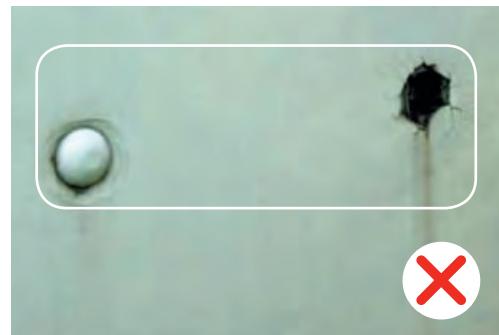
## Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons



Sur un panneau latéral en aluminium, éraflure pouvant être retirée par un nettoyage ou un polissage.



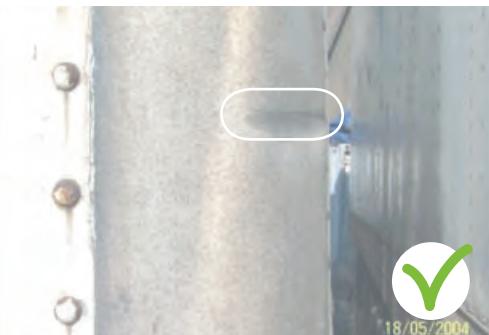
Sur un panneau latéral en stratifié de fibres de verre, éraflure avec revêtement Gelcoat cassé, infiltration d'eau et de la moisissure.



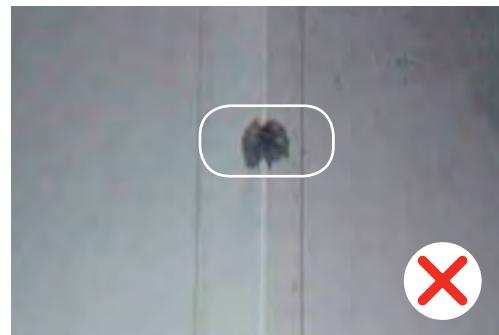
Boulons fixés au travers des panneaux latéraux en stratifié de fibres de verre.

# Dommages acceptables / inacceptables

## Panneaux latéraux extérieurs, rails et poteaux des fourgons Angles



Poteau d'angle endommagé suite à une collision ; cabossé mais pas percé.



Poteau d'angle endommagé suite à une collision, avec absence de la peinture superficielle.



Poteau d'angle endommagé : la surface est entaillée mais pas percée.



Poteau d'angle endommagé suite à une collision. Le feu de position avant est manquant.

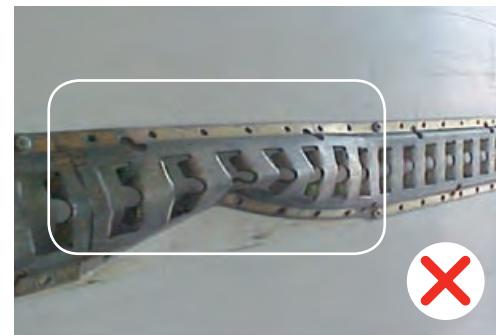
# Dommages acceptables / inacceptables

## Panneaux latéraux intérieurs des fourgons

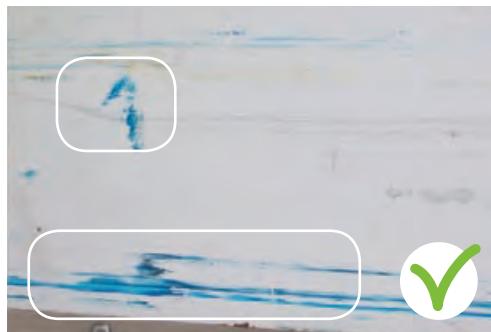
- Parmi les exemples de dommages dus au client sur les revêtements internes, panneaux, bandes de protection latérales internes figurent des trous, des fissures dans le bois suite à un choc avec une palette ou les marchandises, ou le matériel de chargement tels que les chariots élévateurs et les transpalettes. Une détérioration des bandes de protection latérales internes et des rails d'arrimage suffisante pour exiger leur remplacement est également considérée comme un dommage dû au client. Lorsque les rails ne peuvent plus être utilisés pour leur usage d'origine en raison d'une mauvaise utilisation, le coût des réparations est à la charge du client.



Panneau Ferroplast d'un fourgon frigorifique non percé.



Détérioration irréparable du dispositif d'arrimage de la charge.



Eraflures du panneau en stratifié de fibres de verre sans perforation du Gelcoat.



Perforation du panneau en stratifié de fibres de verre et arrachage du Gelcoat, mauvaise réparation des lisses de protection.



Exemple d'usure normale des lisses de protection, le bord tranchant doit être émoussé.



Lisse de protection endommagée et arrachée du panneau.

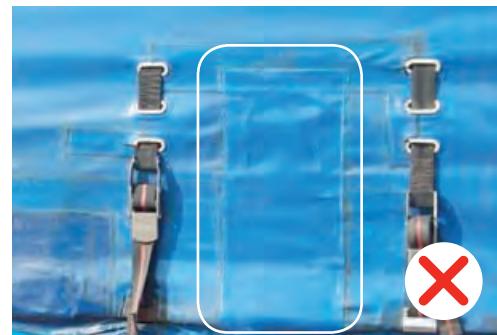
# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant

- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les trous, les entailles, les mauvaises réparations et les conséquences d'une utilisation abusive.
- Parmi les exemples d'usure normale figurent l'effilage des rideaux ou des sangles de chargement et la détérioration progressive des roulements des rideaux suite à une utilisation continue. Eraflures de la surface intérieure des rideaux, n'exposant pas et n'entailant pas la toile interne.



Bonne réparation du panneau extérieur avec coins arrondis pour éviter qu'ils ne se soulèvent.



Réparations multiples des panneaux extérieurs avec des rapiécements superposés et des matériaux de différentes couleurs.



Bonne réparation du panneau intérieur avec les bords de l'entaille bien rapprochés et droits.



Entailles non-réparées dans le rideau.



Bonne réparation du bord inférieur externe avec coins arrondis pour éviter qu'ils ne se soulèvent.



Entailles non-réparées dans le rideau sur le bord inférieur.

# Dommages acceptables / inacceptables

## Remorque à rideau coulissant



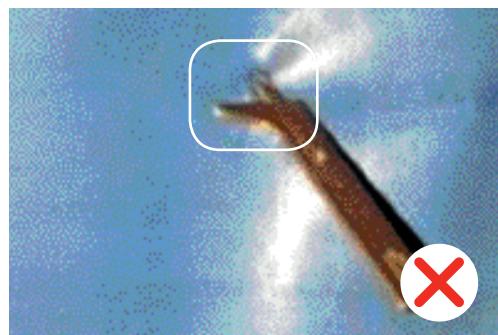
Bonne réparation de l'intérieur avec les bords bien rapprochés et alignés.



Mauvaise réparation de l'intérieur avec les bords mal rapprochés et mal alignés.



Une longue éraflure dans le rideau intérieur qui n'expose pas et n'entaille pas la toile interne.



Petits trous qui laisseront l'eau s'infiltrer en pouvant endommager les marchandises à l'intérieur.

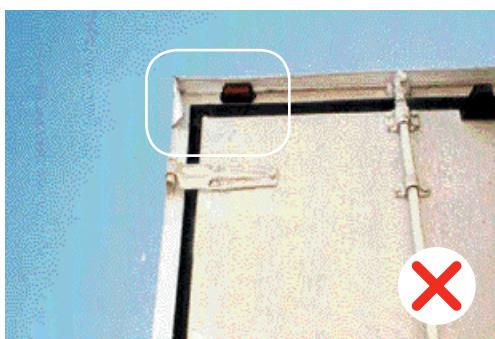


Entailles non-réparées dans le rideau au niveau des coins ou des poteaux de tension.

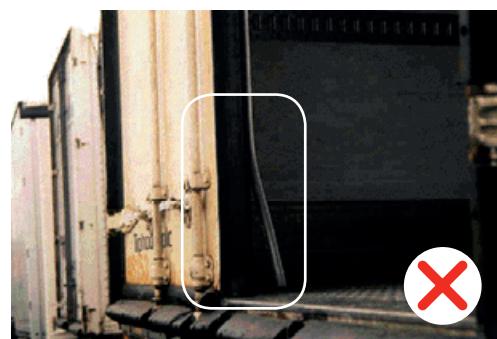
# Dommages acceptables / inacceptables

## Portes arrières, portillons et structures

- Mauvaises réparations sur les panneaux ou les ferrures des portes, telles que des raccords ou sections des panneaux, ou des soudures sur les charnières des portes.
- Trous ou entailles dans les panneaux consécutifs à un impact externe avec des arbres, des barrières, des quais de chargement ou autres obstacles ou dommages internes dus aux chariots élévateurs ou au déplacement de la charge. Impact similaire aux rails de la porte coulissante, aux roulements, aux systèmes de fermeture, aux joints ou autres ferrures, par exemple les arrêts de la porte armoire. Ces dommages comprennent également ceux dus à une ouverture et une fermeture incorrectes.
- Dommages aux systèmes de fermeture des portes et aux gâches des serrures consécutifs à une tentative de vol ou d'effraction.
- L'usure normale est une corrosion de la surface supérieure des portes ne résultant pas d'une attaque chimique par des produits émanant des marchandises transportées.
- Comprend également la détérioration progressive des joints des portes (à l'exception de tout dommage à la partie en aluminium de certains joints de porte), ou la détérioration de la partie centrale du contreplaqué ne résultant pas d'un dommage non ou mal réparé.



Gouttières de protection du cadre de la porte arrière tordues suite à un impact.



Garniture aluminium des joints de porte endommagée.



Support de charnière de porte arrière tordu suite à une collision ; ne gène pas la manipulation de la porte.

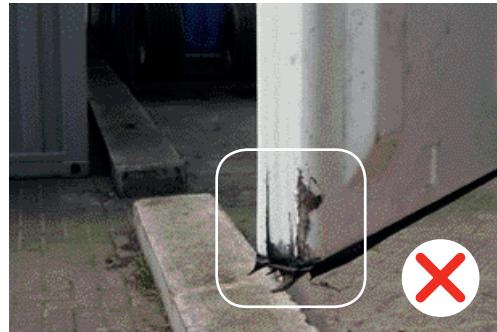


Support de charnière de porte arrière tordu suite à une collision ; gène la manipulation de la porte.

# Dommages acceptables / inacceptables Portes arrières, portillons et structures



Bonne réparation de la porte, raccords équilibrés et correctement peints.



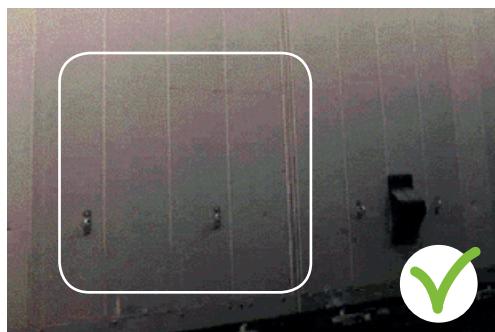
S'ils ne sont pas réparés, ces dommages sur les coins des portes réfrigérées consécutifs à un impact continueront à se détériorer et peuvent contenir des bactéries.



Ancienne porte présentant une corrosion de la surface interne, dommages aux joints en raison d'une utilisation continue, pas de déformation du panneau de la porte.



Ancienne porte présentant une corrosion de la surface interne, un impact sur le coin a endommagé le panneau et les joints de la porte au point qu'un remplacement du joint n'est pas envisageable.

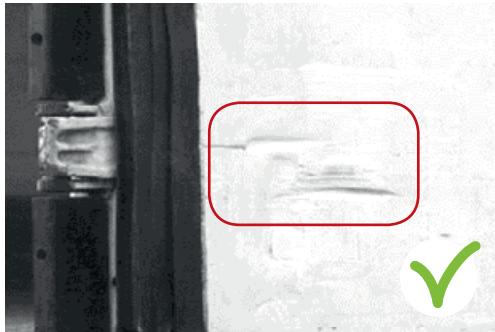


- Les coups ne nécessitant pas de réparation et d'un diamètre maximum de 20 mm ne seront pas payés par le client.
- Les coups plus importants et les trous seront considérés comme des dommages dus au client s'ils ne sont pas spécifiés lors de l'inspection de sortie.

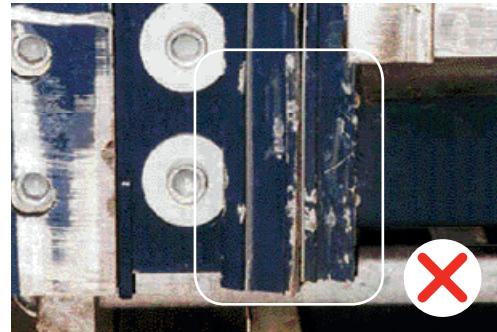


Joint et surface externe de la porte endommagés en raison d'un impact ou d'une mauvaise utilisation.

## Dommages acceptables / inacceptables Portes arrières, portillons et structures



Pas de réparation et pas de paiement par le client si l'intérieur n'est pas percé.



Dommage au poteau latéral arrière.

# Dommages acceptables / inacceptables Ridelles de savoyarde et superstructure

- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les trous, entailles, utilisation abusive et remplacement des sections de ridelle par des panneaux d'une qualité inférieure aux spécifications originales de la remorque fournie.
- Parmi les exemples d'usure normale figurent les petits coups non visibles immédiatement et qui ne présentent pas de peinture arrachée ni écaillée, qui n'affectent pas l'esthétique ni la valeur de la remorque. Détérioration progressive des sandows et des câbles TIR consécutive à une utilisation continue. Eraflures de la surface interne de la savoyarde n'exposant pas et n'entaillant pas la toile interne. Remplacement des éléments de maintenance et autres composants si ce n'est pas dû à une utilisation abusive, dommage aux joints entre le panneau latéral et le plancher, sauf s'il est identifié comme dû à une utilisation abusive.



Ridelle endommagée mais non percée ;  
déformation acceptable puisqu'elle ne gêne  
pas l'utilisation de la ridelle.



Portillon arrière tordu mais non percé ;  
la déformation gêne la manipulation du  
portillon.



Ridelle endommagée suite à une collision,  
non percée et profil non déformé.

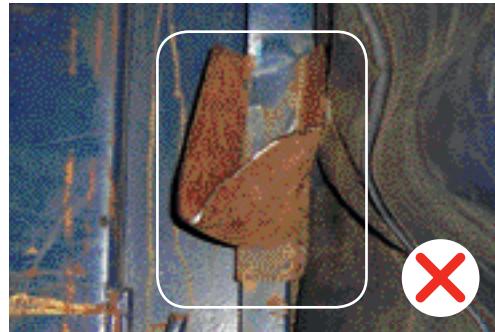


Ridelle endommagée suite à une collision,  
non percée mais profil déformé.

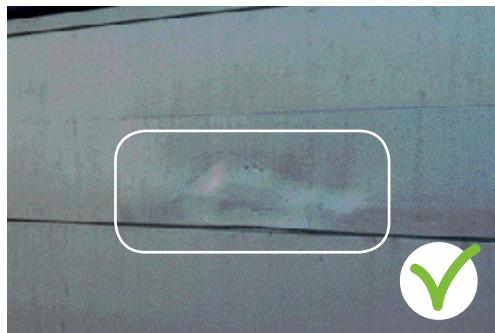
# Dommages acceptables / inacceptables Ridelles de savoyarde et superstructure



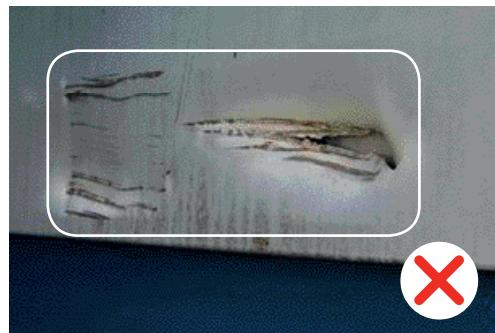
Poches à planches : pas de paiement de la part du client si la poche peut recevoir une section de ridelle.



Poche à planche endommagée au point de ne pas pouvoir recevoir en sécurité une section de ridelle.



Réparation par soudure d'aluminium sur le profil de la ridelle, non-acceptable pour des remorques TIR, mais acceptable pour les remorques non-utilisées comme véhicules certifiés TIR, c'est-à-dire qui circulent au sein de l'UE.



Ridelle endommagée et percée en raison d'une collision.

# Dommages acceptables / inacceptables Carrosserie et portes du groupe frigorifique

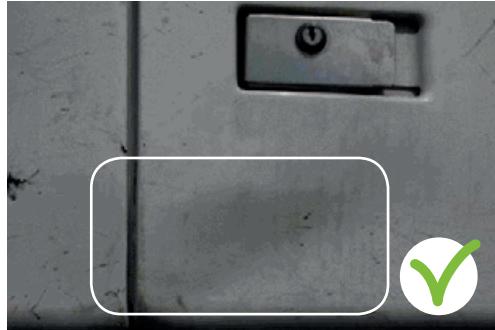
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les trous ou coups dans les panneaux en raison d'une collision extérieure avec des arbres, des cloisons de navires, des quais de chargement ou autres obstacles. On comprend également les dommages dus à de mauvaises ouvertures et fermetures. Les dommages aux systèmes de fermeture et aux gâches de serrure en raison d'une tentative de vol ou d'effraction sont également des dommages dus au client.
- L'usure normale est une corrosion de la surface de la porte ne résultant pas d'une attaque par un produit chimique, ainsi qu'une détérioration progressive des portes ne résultant pas d'un dommage non ou mal réparé.



Capot légèrement cabossé sans conséquences négatives sur l'esthétique de l'unité.



Capot sévement cabossé, avec des conséquences négatives sur l'esthétique de l'unité.



Portes légèrement cabossée sans conséquences négatives sur l'esthétique de l'unité et ne gênant pas la manipulation des portes.



Dommages importants aux portes gênant la manipulation des portes.

# Dommages acceptables / inacceptables

## Toit aluminium standard

- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les mauvaises réparations, les trous ou fissures provoqués par un impact, les raidisseurs de toit mal fixés en raison d'un impact, les raidisseurs de toit tordus ou cassés, ou tout autre dommage intérieur ou extérieur provoqué par un chariot élévateur, des branches d'arbre, un toit de quai bas, un pont bas, etc.



Dommages à la tôle de toit avant et au boîtier du feu de position. Autres dommages sur la tête avant, la pièce de coin, le poteau d'angle, le rail supérieur droit et les panneaux.



Dommages à la tôle de toit avant.

### Politique de réparation du toit aluminium



#### Rapiètement :

- Retirez la partie endommagée, rapiécez en appliquant un joint en silicone et en le fixant avec des "rivets aveugles" 3/16 ou 5 mm.
- Possibilité d'utiliser des rapiècements multiples.



#### Raccord

- Retirer la section dans toute sa largeur, remplacer, appliquer un joint en silicone et fixer avec des "rivets aveugles" 3/16 ou 5 mm.
- On ne peut faire que 2 raccords, créant ainsi au maximum 3 sections de toit indépendantes.
- La zone rapiécée doit commencer avant la section endommagée et aller jusqu'à la tête la plus proche (avant ou arrière). Si le toit est percé derrière une section déjà raccordée, la réparation doit tout de même commencer avant la section endommagée et aller jusqu'à la tête la plus proche. En tant que tel, le raccord existant serait remplacé à nos frais.

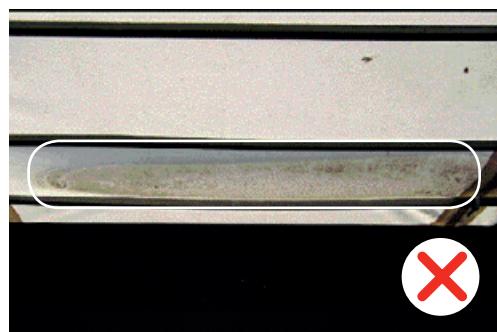
# Dommages acceptables / inacceptables

## Toit Edscha /ouvrant /rehausstable

- L'usure de pièces en raison d'un usage régulier, par exemple les sangles, les roulements, les crans, est considérée comme une usure normale.
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les mauvaises réparations, les trous et les dommages dus à des impacts sur la structure du toit ouvrant qui peut être utilisé sans être correctement fixé ou dans des conditions susceptibles de causer des dommages compromettant l'utilisation du toit en toute sécurité.



Toit Edscha avec la sangle de fixation manquante, aucun signe de dommage, la sangle est un élément soumis à l'usure.



Raidisseurs de toit Edscha tordus en raison du poids d'une charge.

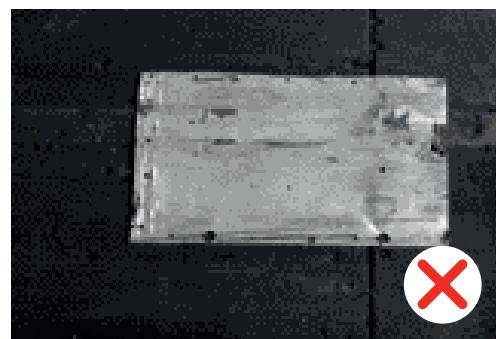
# Dommages acceptables / inacceptables

## Planchers

- Parmi les exemples d'usure normale figurent les petites rainures et trous de clous n'exigeant pas de découpage du plancher ni de remplacement de la planche.
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les mauvaises réparations, telles que la pose de plaques ou des découpages trop courts de la planche. Parmi les autres exemples figurent les rainures importantes ou les fissures provoquées par une surcharge ou par un coup reçu par un chariot élévateur, ou des dommages sur l'une des planches de l'entrée qui nécessitent le remplacement de la planche ou un redressement important ; des dégâts des eaux provoqués par des dommages non ou mal réparés sur les parois latérales ou sur le toit, et des dommages dus à l'exposition du plancher à des acides ou à des matières corrosives. Le fait de retirer des clous sera considéré comme un dommage.



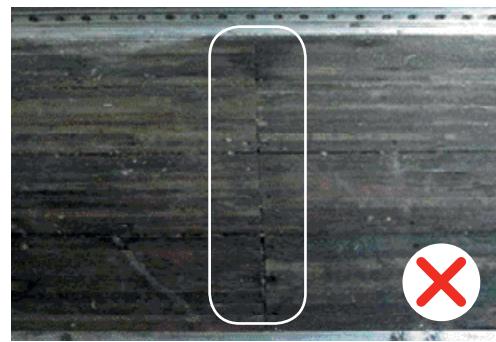
L'usure normale des nouveaux planchers ne comprend pas les trous ou les fissures dues à une déformation excessive provoquées par une utilisation abusive.



Plaque métallique sur une section de plancher endommagée.



Usure de la couche supérieure en résine de protection du plancher.



Plancher réparé au moyen de matériaux corrects mais les planches ne sont pas disposées en quinconce.

# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins

### Train roulant /freins

- Tout dommage au-delà de l'usure normale et résultant du fait que le client n'a pas rendu le véhicule disponible pour entretien à la date prévue ou en conséquence d'un abus tel que l'utilisation des freins de la remorque pour ralentir une unité sur une longue pente ou une surcharge provoquant une déformation définitive de la traverse sera considéré comme un dommage dû au client.
- Parmi les exemples d'usure normale du train roulant figure le remplacement des pièces de service et autres composants, à condition que ledit remplacement ne soit pas rendu nécessaire par une utilisation abusive.
- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les essieux tordus ou fissurés ou les pivots endommagés en raison d'impacts tels que des chocs avec des poteaux, des débris sur la chaussée, des bordures de trottoirs, des quais de chargement ou autres obstacles, ou en raison d'une surcharge de la remorque. Si un client prend un véhicule en location prolongée (plus de 6 mois) et n'effectue aucun entretien préventif ni ne met l'unité à notre disposition pour la réalisation dudit entretien, et que, en raison d'une lubrification insuffisante de l'extrémité côté roue de l'essieu, ce dernier surchauffe et se déforme, les dommages seront considérés comme dus au client.

### Châssis

- La disparition de la bavette anti-spray n'est pas considérée comme une usure normale et tout dommage mettant en jeu la conformité des pièces aux lois sera rectifié aux frais du client.
- Toute collision qui altère la capacité fonctionnelle d'un pare-choc rétractable est considérée comme un dommage.
- Parmi les exemples de dommages dus au client figure une béquille tordue en raison d'un impact ou d'une utilisation abusive, une mauvaise manipulation liée au transport par ferry, etc.
- L'usure normale comprend les coups mineurs sur les rives ou les zones peintes, qui ne sont pas visibles immédiatement et qui ne présentent pas de peinture écaillée.
- Parmi les exemples d'usure normale figure une béquille dont la peinture est légèrement écaillée sans conséquences sur l'esthétique et des coups légers sur le sabot qui n'imposent pas un changement de la pièce.
- «Twist lock» dont l'usure a eu lieu dans des circonstances normales et ne résulte ni d'un impact ni du soulèvement d'une charge.
- Les dommages sur le pare-choc arrière sont considérés comme une usure normale à condition que la zone protégée par le pare-choc ne présente pas de dommage.
- Les supports de feu doivent être droits.

### Suspensions

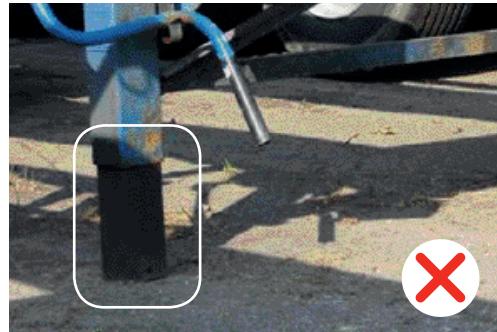
- L'usure des suspensions pneumatiques comprend le remplacement des amortisseurs, le réajustement de la hauteur de suspension ou le remplacement des coussins de suspension en raison d'une usure progressive dans des circonstances normales.

# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins



Dommage aux roues et à l'axe de la béquille, sans conséquences néfastes sur l'utilisation.



Dommage au patin compensateur pour béquille qui, si celui-ci n'est pas remplacé, provoquera des dommages à l'intérieur de la béquille.



Dommages au logement du «twist lock» sans conséquences néfastes sur l'utilisation.



Les dommages au patin compensateur de la béquille seront néfastes à l'utilisation et dépassent les limites de l'acceptable.



Béquille avec manivelle en position de sécurité.



Béquille remplacée mais pas de système de blocage de sécurité de la manivelle. Si équipée de pieds extensibles (Jost), la peinture rendra caduque la garantie.

# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins



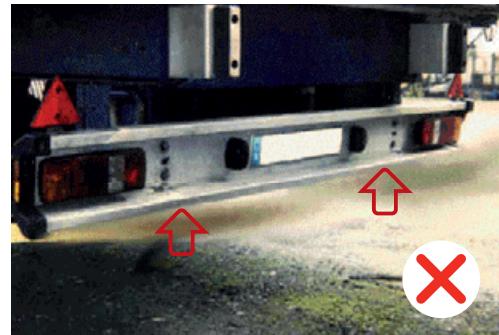
Béquille droite avec manivelle fixée.



Béquille tordue, pas de répercussion sur le client si la différence ne dépasse pas 10 % de l'angle à 90°. Répercussion sur le client en cas de dépassement de ladite limite ou si la déformation affecte la fonctionnalité.



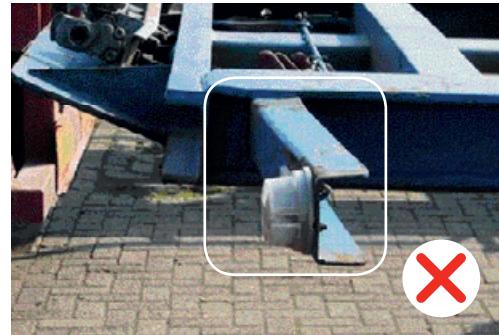
Dommage dû à un impact qui n'a pas déformé le matériel et qui peut être réparé à faible coût par un nettoyage et une couche de peinture.



Barre anti-encastrement tordue, pas de répercussion sur le client si la différence ne dépasse pas 10 % de l'angle à 90°. Répercussion sur le client en cas de dépassement de ladite limite et également si les inspections réglementaires exigent la réparation (MOT, etc.).



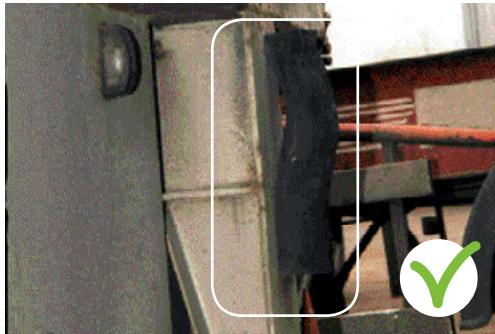
Support de feu arrière tordu.



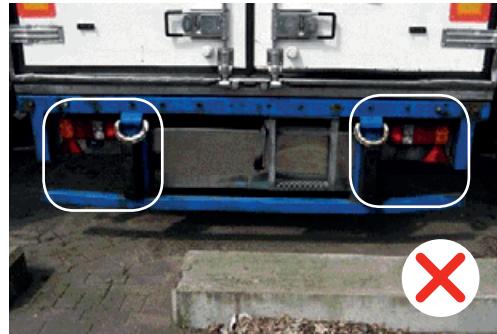
Support de feu tordu, pas de répercussion sur le client si la différence ne dépasse pas 10 % de l'angle à 90°. Répercussion sur le client en cas de dépassement de ladite limite et également si les inspections réglementaires exigent la réparation (MOT, etc.).

# Dommages acceptables / inacceptables

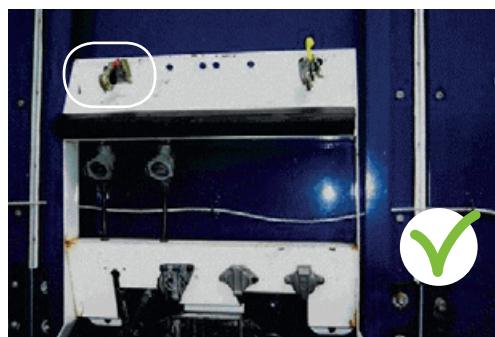
## Châssis, suspensions et freins



Usure normale du butoir de protection en caoutchouc, pas de répercussion sur le client à condition qu'il n'y ait pas de dommage sur la zone de la remorque censée être protégée par le pare-choc.



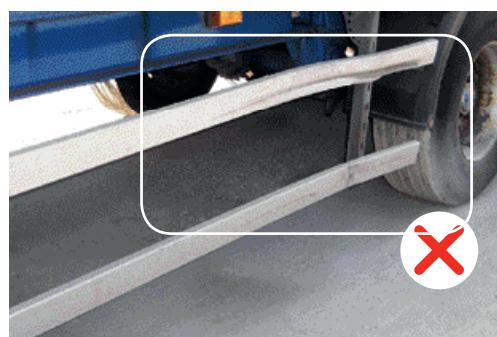
Pas de butoir arrière et dommage sur la barre anti-encastrement.



Capuchon de la main de frein rouge cassée, n'aura pas de conséquences sur l'utilisation.



Prise électrique femelle cassée.



Cabossages et déformation des protections latérales en aluminium en raison d'un impact.

# Dommages acceptables / inacceptables

## Châssis, suspensions et freins



Echelle d'accès arrière restituée en bon état de fonctionnement.



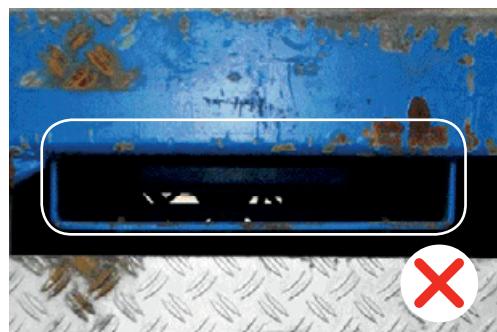
Echelle d'accès arrière restituée en mauvais état.



Roue de mauvaise couleur et ailes raccordées ; dommages éventuellement dus à une surcharge ou à une utilisation à une mauvaise hauteur de suspension.



Aile endommagée et bavette manquante après éclatement du pneu.



Pas d'échelle d'accès arrière restituée.

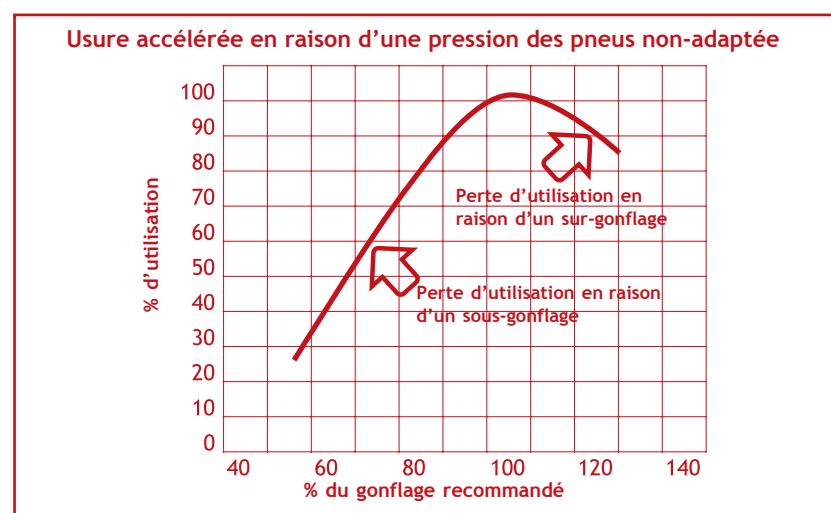
# Dommages acceptables / inacceptables Pneus

- Parmi les exemples de dommages dus au client figurent les entailles nécessitant une réparation, un impact nécessitant une réparation du pneu ou provoquant une défaillance du pneu, un pneu percé par un corps étranger et une usure excessive due aux conditions d'utilisation et une pression des pneus inadaptée.
- La non-restitution des capuchons des valves à haute pression fournis avec la remorque est considérée comme une responsabilité du client, de même que des dommages aux roues dus aux conditions d'utilisation et à des impacts.
- L'usure normale est basée sur le kilométrage ou, dans le cas d'un pneu rechapé, sur la mesure de la profondeur des sculptures de la bande de roulement et ce selon les directives des fabricants quant à l'usure.

## Dommages inacceptables et usure excessive dus aux conditions d'utilisation et à une pression inadaptée



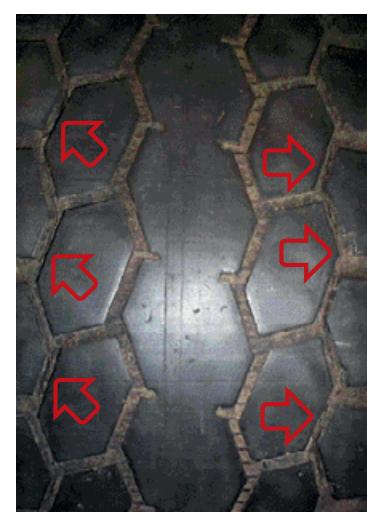
Usure irrégulière due à un mauvais alignement ou un bombement.



Usure irrégulière due à un défaut des suspensions.



Usure rapide du bord de la bande de roulement en raison d'un sous-gonflage.



Fissure des sculptures des bandes de roulement en raison d'un sur-gonflage.

# Dommages acceptables / inacceptables Pneus



Pneu percé en profondeur au niveau du bord de la bande de roulement et paroi latérale endommagée.



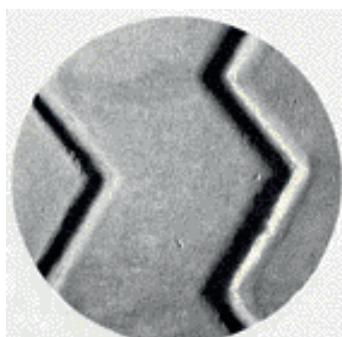
Pneu percé en profondeur au niveau de la paroi latérale.



Paroi latérale éclatée en raison d'un percement du revêtement intérieur.



Pneus jumelés de diamètres différents ou dépareillés.



Effet peau d'éléphant ou usure excessive à un point donné en raison d'une manœuvre trop juste provoquant un ripage des pneus sur la chaussée.

# Responsabilités du client

## Contrôles de sécurité quotidiens de la remorque

### Généralités :

- Bonne pression des pneus.
- Etat des pneus.
- Sécurité des écrous des roues.
- Contrôle du fonctionnement des freins.
- Contrôle du fonctionnement des phares.
- Contrôle des fuites d'air éventuelles.
- Purger le réservoir d'air lors des stationnements (ceci évacue l'humidité et évite le gel).
- Contrôler l'état général de la remorque en termes de sécurité et de conformité aux exigences réglementaires.

### Fourgon frigorifique :

- Contrôler /rectifier les niveaux d'huile et d'eau.
- Contrôler les branchements de la batterie et sa sécurité.
- Vérifier que le groupe frigorifique est prêt à démarrer sans présence d'alarmes en mémoire.
- Contrôler le niveau d'essence dans le réservoir.
- Vérifier que l'évaporateur, les conduits d'aération et les prises d'air ne sont pas obstrués.

### Hayon :

- Plate-forme fixe et pas d'obstacle au mouvement.
- Rails droits et non-endommagés.

